



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/INF/49/7
25 janvier 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session

RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

Note du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SANS RENVOI À UNE GRANDE COMMISSION	3
III. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION	9
IV. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION (QUATRIÈME COMMISSION)	13
V. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION	16
VI. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA TROISIÈME COMMISSION	20
VII. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA CINQUIÈME COMMISSION	26
VIII. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA SIXIÈME COMMISSION .	29
IX. DÉCISIONS	31
A. Élections et nominations	31
B. Autres décisions	32

I. INTRODUCTION

1. Le Secrétaire général a l'honneur de présenter ci-après, pour information, une liste provisoire des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session, entre le 20 septembre et le 23 décembre 1994 (résolutions 49/1 à 49/234, décisions 49/301 à 49/321 et 49/401 à 49/474).
2. Les résolutions sont publiées individuellement sous la forme de documents ronéotypés dans la série A/RES/... Le texte provisoire des décisions figure dans la section IX du présent document.
3. La liste définitive des résolutions et décisions figurera dans le volume imprimé¹, qui comprendra également un index de ces actes, par point de l'ordre du jour, une liste d'organes avec renvois aux textes indiquant leur composition et une liste des conventions et déclarations.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 49 (A/49/49).

II. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SANS RENVOI À UNE GRANDE COMMISSION

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/1	Octroi au Forum du Pacifique Sud du statut d'observateur à l'Assemblée générale (A/49/L.1 et Add.1)	151	17 octobre 1994
49/2	Octroi à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du statut d'observateur à l'Assemblée générale (A/49/L.3 et Add.1)	152	19 octobre 1994
49/3	Célébration du vingt-cinquième anniversaire du début des activités du Fonds des Nations Unies pour la population (A/49/L.5 et Add.1)	12	20 octobre 1994
49/4	Pouvoirs des représentants à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale		
	Résolution A (A/49/517)	3 b)	20 octobre 1994
	Résolution B (A/49/517/Add.1)	3 b)	15 décembre 1994
49/5	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (A/49/L.6)	21	21 octobre 1994
49/6	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (A/49/L.7)	29	21 octobre 1994
49/7	Conférence régionale pour l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées dans la région des Grands Lacs (A/49/L.10 et Add.1)	25	25 octobre 1994
49/8	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (A/49/L.4 et Add.1)	20	25 octobre 1994
49/9	Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/49/L.9)	24	26 octobre 1994
49/10	La situation en Bosnie-Herzégovine (A/49/L.14/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	39	3 novembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/11	Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (A/49/48, par. 34)	44	9 novembre 1994
49/12	Travaux du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (A/49/48, par. 34)	44	9 novembre 1994
49/13	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (A/49/L.20 et Add.1)	27	15 novembre 1994
49/14	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (A/49/L.16 et Add.1)	28	15 novembre 1994
49/15	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (A/49/L.23)	31	15 novembre 1994
49/16	Assistance internationale pour le redressement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles (A/49/L.25/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	23	17 novembre 1994
49/17	Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (A/49/L.27 et Add.1)	41	23 novembre 1994
49/18	Question de l'île comorienne de Mayotte (A/49/L.38 et Add.1)	36	28 novembre 1994
49/21	Assistance économique spéciale à certains pays ou régions		
	A. Assistance économique aux États qui subissent le contrecoup de l'application des résolutions du Conseil de sécurité imposant des sanctions contre la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (A/49/L.28 et Add.1)	37 b)	2 décembre 1994
	B. Financement de la force de police palestinienne (A/49/L.30 et Add.1)	37 b)	2 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
C.	Assistance spéciale d'urgence pour le redressement économique et la reconstruction du Burundi (A/49/L.31/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 b)	2 décembre 1994
D.	Assistance au Mozambique (A/49/L.26/Rev.1)	37 b)	20 décembre 1994
E.	Assistance pour le relèvement et la reconstruction du Libéria (A/49/L.32/Rev.1)	37 b)	20 décembre 1994
F.	Assistance pour la reconstruction et le développement de Djibouti (A/49/L.34/Rev.1)	37 b)	20 décembre 1994
G.	Coopération et assistance internationales en vue d'aider les conséquences de la guerre en Croatie et de faciliter le relèvement de ce pays (A/49/L.36/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 b)	20 décembre 1994
H.	Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale (A/49/L.37/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 b)	20 décembre 1994
I.	Assistance et coopération internationales en faveur de l'alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale (A/49/L.37/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 b)	20 décembre 1994
J.	Aide à la reconstruction et au développement d'El Salvador (A/49/L.39/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 b)	20 décembre 1994
K.	Assistance d'urgence au Soudan (A/49/L.41/Rev.1)	37 b)	20 décembre 1994
L.	Assistance humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement économique et social du pays (A/49/L.42/Rev.1)	37 b)	20 décembre 1994
M.	Assistance spéciale aux États de première ligne et aux autres États voisins (A/49/L.48/Rev.2)	37 b)	20 décembre 1994
N.	Assistance au peuple palestinien (A/49/L.50)	37 b)	20 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/22	Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles		
	A. Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (A/49/L.21)	37 c)	2 décembre 1994
	B. Dispositif d'alerte rapide mis en place par les organismes des Nations Unies pour parer aux catastrophes naturelles (A/49/L.29/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 c)	20 décembre 1994
49/23	Assistance internationale d'urgence pour la solution du problème des réfugiés, le rétablissement de la paix totale, la reconstruction et le développement socio-économique du Rwanda dévasté par la guerre (A/49/L.24/Rev.2 et Rev.2/Add.1)	37 f)	2 décembre 1994
49/24	Assistance spéciale aux pays d'accueil des réfugiés du Rwanda (A/49/L.17/Rev.3)	37 g)	2 décembre 1994
49/25	Célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale (A/49/L.33 et Corr.2 et Add.1)	150	2 décembre 1994
49/26	Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (A/49/L.18/Rev.1)	30	2 décembre 1994
49/27	La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (A/49/L.40 et Add.1)	34	5 décembre 1994
49/28	Droit de la mer (A/49/L.47 et Add.1)	35	6 décembre 1994
49/29	L'idéal olympique (A/49/L.46 et Add.1)	156	7 décembre 1994
49/30	Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (A/49/L.49 et Add.1)	159	7 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/62	Question de Palestine		
	A. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/49/L.53 et Add.1)	40	14 décembre 1994
	B. Division des droits des Palestiniens (Secrétariat) (A/49/L.54 et Add.1)	40	14 décembre 1994
	C. Département de l'information du Secrétariat (A/49/L.55/Rev.1)	40	14 décembre 1994
	D. Règlement pacifique de la question de Palestine (A/49/L.56 et Add.1)	40	14 décembre 1994
49/63	Admission de la République des Palaos à l'Organisation des Nations Unies (A/49/L.58 et Add.1)	19	15 décembre 1994
49/64	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (A/49/L.43)	32	15 décembre 1994
49/65	Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/49/L.2/Rev.2 et Rev.2/Add.1 et A/49/L.22)	14	15 décembre 1994
49/87	La situation au Moyen-Orient		
	A. Jérusalem (A/49/L.59)	38	16 décembre 1994
	B. Le Golan syrien (A/49/L.60)	38	16 décembre 1994
49/88	Processus de paix au Moyen-Orient (A/49/L.61 et Add.1)	38	16 décembre 1994
49/89	Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/49/L.51 et Add.1)	18	16 décembre 1994
49/90	Diffusion d'informations sur la décolonisation (A/49/L.52 et Add.1)	18	16 décembre 1994
49/91	Fonds des Nations Unies pour la Namibie (A/49/782, par. 17)	160	19 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/137	La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (A/49/L.35/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	42	19 décembre 1994
49/139	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies		
	A. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies (A/49/L.57 et Add.1)	37 a)	20 décembre 1994
	B. Participation de volontaires, les "Casques blancs", aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies (A/49/L.19/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	37 a)	20 décembre 1994
49/140	Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (A/49/L.45 et Add.1)	37 e)	20 décembre 1994
49/141	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes (A/49/L.62/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	161	20 décembre 1994
49/142	Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (A/49/L.44/Rev.2)	154	23 décembre 1994
49/143	Situation financière de l'Organisation des Nations Unies (A/49/L.63)	10	23 décembre 1994
49/215	Assistance au déminage (A/49/L.8/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	22	23 décembre 1994

III. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/66	Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (A/49/690)	53 et 64 f)	15 décembre 1994
49/67	Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (A/49/691)	54	15 décembre 1994
49/68	Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes (A/49/692)	55	15 décembre 1994
49/69	Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (A/49/693)	56	15 décembre 1994
49/70	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (A/49/694)	57	15 décembre 1994
49/71	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (A/49/695)	58	15 décembre 1994
49/72	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (A/49/696)	59	15 décembre 1994
49/73	Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (A/49/697)	60	15 décembre 1994
49/74	Prévention d'une course aux armements dans l'espace (A/49/698)	61	15 décembre 1994
49/75	Désarmement général et complet (A/49/699)		
	A. Interdiction de déverser des déchets radioactifs	62	15 décembre 1994
	B. Examen de la Déclaration faisant des années 90 la troisième Décennie du désarmement	62	15 décembre 1994
	C. Transparence dans le domaine des armements	62	15 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
D.	Moratoire sur l'exportation de mines terrestres antipersonnel	62	15 décembre 1994
E.	Réduction progressive de la menace nucléaire	62	15 décembre 1994
F.	Conférence de 1995 des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation	62	15 décembre 1994
G.	Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des petites armes	62	15 décembre 1994
H.	Désarmement nucléaire en vue de l'élimination définitive des armes nucléaires	62	15 décembre 1994
I.	Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement	62	15 décembre 1994
J.	Relation entre le désarmement et le développement	62	15 décembre 1994
K.	Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la légalité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires	62	15 décembre 1994
L.	Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires et désarmement nucléaire	62	15 décembre 1994
M.	Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques	62	15 décembre 1994
N.	Désarmement régional	62	15 décembre 1994
O.	Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional	62	15 décembre 1994
P.	Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires et au désarmement nucléaire	62	15 décembre 1994
49/76	Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/49/700)		
A.	Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement	63	15 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
	B. Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement	63	15 décembre 1994
	C. Mesures de confiance à l'échelon régional	63	15 décembre 1994
	D. Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	63	15 décembre 1994
	E. Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires	63	15 décembre 1994
49/77	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (A/49/701)		
	A. Rapport de la Commission du désarmement	64	15 décembre 1994
	B. Augmentation du nombre des membres de la Conférence du désarmement	64	15 décembre 1994
	C. Rapport de la Conférence du désarmement	64	15 décembre 1994
	D. Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance	64	15 décembre 1994
49/78	Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (A/49/702)	65	15 décembre 1994
49/79	Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (A/49/703)	66	15 décembre 1994
49/80	Question de l'Antarctique (A/49/704)	67	15 décembre 1994
49/81	Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (A/49/705)	68	15 décembre 1994
49/82	Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (A/49/706)	69	15 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/83	Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (A/49/708)	71	15 décembre 1994
49/84	La région de l'Atlantique Sud, zone exempte d'armes nucléaires (A/49/709)	72	15 décembre 1994
49/85	Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission (A/49/710)	73	15 décembre 1994
49/86	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (A/49/711)	153	15 décembre 1994
49/138	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (A/49/709)	72	19 décembre 1994

IV. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES
 QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION
 (QUATRIÈME COMMISSION)

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/31	Protection et sécurité des petits États (A/49/616)	74	9 décembre 1994
49/32	Effets des rayonnements ionisants (A/49/617)	75	9 décembre 1994
49/33	Élargissement de la composition du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/49/618)	76 et 147	9 décembre 1994
49/34	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace, y compris la question du réexamen de l'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes (A/49/618)	76 et 147	9 décembre 1994
49/35	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/49/619)		
	A. Aide aux réfugiés de Palestine	77	9 décembre 1994
	B. Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	77	9 décembre 1994
	C. Personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures	77	9 décembre 1994
	D. Offres par les États Membres de subventions et de bourses d'études pour l'enseignement supérieur, y compris la formation professionnelle, destinées aux réfugiés de Palestine	77	9 décembre 1994
	E. Opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	77	9 décembre 1994
	F. Revenus provenant de biens appartenant à des réfugiés de Palestine	77	9 décembre 1994
	G. Université de Jérusalem (Al Qods) pour les réfugiés de Palestine	77	9 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/36	Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (A/49/620)		
	Résolution A	78	9 décembre 1994
	Résolution B	78	9 décembre 1994
	Résolution C	78	9 décembre 1994
	Résolution D	78	9 décembre 1994
49/37	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (A/49/621)	79	9 décembre 1994
49/38	Questions relatives à l'information (A/49/622)		
	A. L'information au service de l'humanité	80	9 décembre 1994
	B. Politique et action de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information	80	9 décembre 1994
49/39	Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (A/49/623)	81	9 décembre 1994
49/40	Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale (A/49/624)	82 et 18	9 décembre 1994
49/41	Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (A/49/625)	83 et 12	9 décembre 1994
49/42	Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (A/49/626)	84	9 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/43	La situation dans les territoires occupés de Croatie (A/49/630)	148	9 décembre 1994
49/44	Question du Sahara occidental (A/49/615)	18	9 décembre 1994
49/45	Question de la Nouvelle-Calédonie (A/49/615)	18	9 décembre 1994
49/46	Questions d'Anguilla, des Bermudes, de Guam, des îles Caïmanes, des îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, des îles Vierges britanniques, de Montserrat, des Samoa américaines et des Tokélaou (A/49/615)		
	A. Situation générale	18	9 décembre 1994
	B. Situation dans les différents Territoires : résolutions relatives à la situation aux Samoa américaines, à Anguilla, aux Bermudes, aux îles Vierges britanniques, aux îles Caïmanes, à Guam, à Montserrat, aux îles Turques et Caïques et aux îles Vierges américaines	18	9 décembre 1994
49/47	Question des Tokélaou (A/49/615)	18	9 décembre 1994

V. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/92	Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (A/49/727/Add.1)	87 a) et b)	19 décembre 1994
49/93	Flux et transfert nets de ressources entre pays en développement et pays développés (A/49/727/Add.2)	87 c) et d)	19 décembre 1994
49/94	Renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement (A/49/727/Add.2)	87 c) et d)	19 décembre 1994
49/95	Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (A/49/728/Add.10)	88	19 décembre 1994
49/96	Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (A/49/728/Add.10)	88	19 décembre 1994
49/97	Renforcement des organisations internationales dans le domaine du commerce multilatéral (A/49/728/Add.1)	88 a)	19 décembre 1994
40/98	Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés : Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (A/49/728/Add.1)	88 a)	19 décembre 1994
49/99	Commerce international et développement (A/49/728/Add.1)	88 a)	19 décembre 1994
49/100	Mesures spécifiques en faveur des pays insulaires en développement (A/49/728/Add.1)	88 a)	19 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/101	Colloque international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale (A/49/728/Add.1)	88 a)	19 décembre 1994
49/102	Situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins (A/49/728/Add.1)	88 a)	19 décembre 1994
49/103	Alimentation et développement agricole (A/49/728/Add.2)	88 b)	19 décembre 1994
49/104	Produits de base (A/49/728/Add.3)	88 c)	19 décembre 1994
49/105	Développement culturel (A/49/728/Add.4)	88 d)	19 décembre 1994
49/106	Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (A/49/728/Add.5)	88 e)	19 décembre 1994
49/107	Programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (A/49/728/Add.6)	88 f)	19 décembre 1994
49/108	Coopération pour le développement industriel (A/49/728/Add.6)	88 f)	19 décembre 1994
49/109	Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (A/49/728/Add.7)	88 g)	19 décembre 1994
49/110	Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement : Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (A/49/728/Add.8)	88 h)	19 décembre 1994
49/111	Rapport de la Commission du développement durable sur les travaux de sa deuxième session (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/112	Appui au Programme mondial d'éducation et d'observation pour la défense de l'environnement (programme GLOBE) (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/113	Diffusion des principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/114	Journée internationale de la protection de la couche d'ozone (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/115	Célébration d'une Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/116	La pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale et ses effets sur les ressources biologiques marines des océans et des mers de la planète (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/117	Convention sur la diversité biologique (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/118	Prises accessoires et déchets de la pêche et leur impact sur l'utilisation durable des ressources biologiques marines du monde (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/119	Journée internationale de la diversité biologique (A/49/729/Add.6)	89	19 décembre 1994
49/120	Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (A/49/729/Add.2)	89 b)	19 décembre 1994
49/121	Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrants (A/49/729/Add.3)	89 c)	19 décembre 1994
49/122	Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/49/729/Add.5)	89 e)	19 décembre 1994
49/123	Programme des Nations Unies pour le développement et Rapport mondial sur le développement humain (A/49/730)	90	19 décembre 1994
49/124	Université des Nations Unies (A/49/731)	91	19 décembre 1994
49/125	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (A/49/731)	91	19 décembre 1994
49/126	Agenda pour le développement (A/49/732)	92	19 décembre 1994
49/127	Migrations internationales et développement (A/49/733)	158	19 décembre 1994
49/128	Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (A/49/733)	158	19 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/129	Célébration du millénaire de l'Épopée nationale kirghize de <u>Manas</u> (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/130	Intégration de la Commission des sociétés transnationales dans le mécanisme institutionnel de la CNUCED (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/131	Question de la proclamation de l'année 1998 Année internationale de l'océan (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/132	Répercussions économiques et sociales des colonies de peuplement israéliennes sur le peuple palestinien dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem, occupé depuis 1967, et sur la population arabe du Golan syrien (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/133	Rapport du Comité de la planification du développement : examen général de la liste des pays les moins avancés (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/134	Renforcement des systèmes d'information en vue du redressement et du développement durable de l'Afrique (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/135	Action préventive et intensification de la lutte contre le paludisme dans les pays en développement, en particulier en Afrique (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/136	Administration publique et développement (A/49/726)	12	19 décembre 1994
49/234	Élaboration d'une Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (A/49/729/Add.4)	89 d)	23 décembre 1994

VI. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA TROISIÈME COMMISSION

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/144	État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (A/49/604)	93	23 décembre 1994
49/145	Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/49/604)	93	23 décembre 1994
49/146	Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (A/49/604)	93	23 décembre 1994
49/147	Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/49/604/Add.1)	93	23 décembre 1994
49/148	Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (A/49/752)	94	23 décembre 1994
49/149	Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination (A/49/752)	94	23 décembre 1994
49/150	Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/49/752)	94	23 décembre 1994
49/151	Importance, pour la garantie et l'observation effective des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/49/752)	94	23 décembre 1994
49/152	Année internationale de la jeunesse (A/49/605)	95	23 décembre 1994
49/153	Pour la pleine intégration des handicapés dans la société : application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et application de la Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (A/49/605)	95	23 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/154	Politiques et programmes intéressant les jeunes (A/49/605)	95	23 décembre 1994
49/155	Le rôle de coopératives au regard de nouvelles tendances économiques et sociales (A/49/605)	95	23 décembre 1994
49/156	Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement de délinquants (A/49/606)	96	23 décembre 1994
49/157	Neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/49/606)	96	23 décembre 1994
49/158	Renforcement du programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, notamment de sa capacité de coopération technique (A/49/606)	96	23 décembre 1994
49/159	Déclaration politique de Naples et Plan mondial d'action contre la criminalité transnationale organisée (A/49/606)	96	23 décembre 1994
49/160	Projet de fusion de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/161	Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/162	Intégration des femmes âgées dans le développement (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/163	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/164	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/165	Violence à l'égard des travailleuses migrantes (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/166	Traite des femmes et des petites filles (A/49/607)	97	23 décembre 1994
49/167	Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (A/49/607)	97	23 décembre 1994/ . . .
49/168	Action internationale contre la production illicite et le trafic des drogues et la toxicomanie (A/49/608)	98	23 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/179	Droits de l'homme et extrême pauvreté (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/180	Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/181	Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/182	Respect de la liberté universelle de voyager et de l'importance capitale du regroupement familial (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/183	Droit au développement (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/184	Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/185	Droits de l'homme et terrorisme (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/186	Divers moyens et méthodes qui s'offrent, dans le système des Nations Unies, de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/187	Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/188	Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/189	Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/190	Affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/191	Exécutions sommaires et arbitraires (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/192	Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/193	Question de disparitions forcées ou involontaires (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/194	Renforcement de l'état de droit (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/195	Renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat (A/49/610/Add.2)	100 b)	23 décembre 1994
49/196	Situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/197	Situation des droits de l'homme au Myanmar (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/198	Situation des droits de l'homme au Soudan (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/199	Situation des droits de l'homme au Cambodge (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/200	Situation des droits de l'homme à Cuba (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/201	Droits de l'homme en Haïti (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/202	Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/203	Situation des droits de l'homme en Iraq (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/204	Situation des droits de l'homme au Kosovo (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/205	Viols et sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflit armé dans l'ex-Yougoslavie (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/206	Situation des droits de l'homme au Rwanda (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/207	Situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/49/610/Add.3)	100 c)	23 décembre 1994
49/208	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (A/49/610/Add.4)	100 d)	23 décembre 1994
49/209	Protection des enfants touchés par les conflits armés (A/49/611)	101	23 décembre 1994
49/210	Nécessité d'adopter, sur le plan international, des mesures efficaces pour prévenir la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants et éliminer ces pratiques (A/49/611)	101	23 décembre 1994
49/211	Application de la Convention relative aux droits de l'enfant (A/49/611)	101	23 décembre 1994
49/212	Le sort tragique des enfants des rues (A/49/611)	101	23 décembre 1994
49/213	Année des Nations Unies pour la tolérance (A/49/612)	102	23 décembre 1994
49/214	Décennie internationale des populations autochtones (A/49/613/Add.1)	103	23 décembre 1994

VII. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA CINQUIÈME COMMISSION

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
--------------------------------	---------------	----------------------------------	-------------------------

49/19	Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies		
	Résolution A (A/49/673)	112	29 novembre 1994
	Résolution B (A/49/673/Add.1)	112	23 décembre 1994
49/20	Financement de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda et de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (A/49/687)	127 et 130	29 novembre 1994
49/216	Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (A/49/804)		
	Résolution A	104	23 décembre 1994
	Résolution B	104	23 décembre 1994
	Résolution C	104	23 décembre 1994
	Résolution D	104	23 décembre 1994
	Résolution E	104	23 décembre 1994
49/217	Plan général du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/49/820)	105	23 décembre 1994
49/218	Montant définitif des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1990-1991 (A/49/807)	155	23 décembre 1994
49/219	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 (A/49/822)	107	23 décembre 1994

49/220	Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 (A/49/822)		
	A. Ouverture de crédits révisée pour l'exercice biennal 1994-1995	107	23 décembre 1994
	B. Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 1994-1995	107	23 décembre 1994
	C. Exécution du budget pour l'année 1995	107	23 décembre 1994
49/221	Plan des conférences (A/49/805)		
	Résolution A	111	23 décembre 1994
	Résolution B	111	23 décembre 1994
	Résolution C	111	23 décembre 1994
	Résolution D	111	23 décembre 1994
49/222	Gestion des ressources humaines (A/49/802)	113	23 décembre 1994
49/223	Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (A/49/772)	114	23 décembre 1994
49/224	Régime des pensions des Nations Unies (A/49/773)	115	23 décembre 1994
49/225	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (A/49/755/Add.1)	116 a)	23 décembre 1994
49/226	Force intérimaire des Nations Unies au Liban (A/49/811)	116 b)	23 décembre 1994

49/227	Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (A/49/816)	117	23 décembre 1994
49/228	Financement de la Force de protection des Nations Unies (A/49/756/Add.1)	122	23 décembre 1994
49/229	Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (A/49/757/Add.1)	123	23 décembre 1994
49/230	Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (A/49/809)	125	23 décembre 1994
49/231	Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (A/49/798)	126	23 décembre 1994
49/232	Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (A/49/812)	129	23 décembre 1994
49/233	Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/49/803/Add.1)	132 a)	23 décembre 1994

VIII. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA SIXIÈME COMMISSION

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/48	État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (A/49/735)	134	9 décembre 1994
49/49	Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires (A/49/736)	135	9 décembre 1994
49/50	Décennie des Nations Unies pour le droit international (A/49/737)	136	9 décembre 1994
49/51	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-sixième session (A/49/738)	137	9 décembre 1994
49/52	Projet d'articles sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (A/49/738)	137	9 décembre 1994
49/53	Création d'une cour criminelle internationale (A/49/738)	137	9 décembre 1994
49/54	Loi type de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur la passation des marchés de biens, de travaux et de services (A/49/739)	138	9 décembre 1994
49/55	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-septième session (A/49/739)	138	9 décembre 1994
49/56	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (A/49/740)	139	9 décembre 1994

<u>Numéros des résolutions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>
49/57	Déclaration sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les accords ou organismes régionaux dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales (A/49/741)	140	9 décembre 1994
49/58	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (A/49/741 et Corr.1)	140	9 décembre 1994
49/59	Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (A/49/742)	141	9 décembre 1994
49/60	Mesures visant à éliminer le terrorisme international (A/49/743)	142	9 décembre 1994
49/61	Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (A/49/744)	143	9 décembre 1994

IX. DÉCISIONS

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
A. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS				
49/301	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs (A/49/PV.1)	3 a)	20 septembre 1994	38
49/302	Élection du Président de l'Assemblée générale (A/49/PV.1)	4	20 septembre 1994	38
49/303	Élection des présidents des grandes commissions (A/49/PV.2)	5	20 septembre 1994	38
49/304	Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (A/49/PV.2)	6	20 septembre 1994	39
49/305	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires			
	Décision A (A/49/432, par. 4; A/49/PV.19)	17 a)	5 octobre 1994	39
	Décision B (A/49/432/Add.1 (Partie II), par. 9, A/49/PV.56)	17 a)	14 novembre 1994	39
	Décision C (A/49/432/Add.1 (Partie III), par. 4, A/49/PV.56)	17 a)	14 novembre 1994	39
49/306	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (A/49/PV.40)	15 a)	20 octobre 1994	40
49/307	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination (A/49/259; A/49/PV.41)	16 b)	21 octobre 1994	40
49/308	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (A/49/PV.54)	15 b)	8 novembre 1994	41
49/309	Nomination de membres du Comité des contributions (A/49/657, par. 8; A/49/PV.56)	17 b)	14 novembre 1994	42
49/310	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (A/49/658, par. 4; A/49/PV.56)	17 c)	14 novembre 1994	42
49/311	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (A/49/659, par. 4; A/49/PV.56)	17 d)	14 novembre 1994	43
49/312	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (A/49/660, par. 4; A/49/PV.56)	17 e)	14 novembre 1994	43
49/313	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du Président et du Vice-Président de la Commission (A/49/661, par. 8; A/49/PV.56)	17 f)	14 novembre 1994	44
49/314	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (A/49/656, par. 5; A/49/PV.56)	17 g)	14 novembre 1994	45
49/315	Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (A/49/PV.68)	16 c)	28 novembre 1994	45
49/316	Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (A/49/260 et Add.1; A/49/PV.75)	16 a)	5 décembre 1994	46

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
49/317	Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme			
	Décision A (A/49/PV.75)	17 h)	5 décembre 1994	46
	Décision B (A/49/PV.91)	17 h)	16 décembre 1994	47
49/318	Nomination de membres du Comité des conférences (A/49/109; A/49/PV.75)	17 i)	5 décembre 1994	47
49/319	Nomination de membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/49/618, par. 11; A/49/PV.83)	76	9 décembre 1994	47
49/320	Nomination de membres du Comité de l'information (A/49/622, par. 12; A/49/PV.83)	80	9 décembre 1994	48
49/321	Nomination de membres du Corps commun d'inspection (A/49/806, par. 4; A/49/PV.95)	17 j)	23 décembre 1994	48

B. AUTRES DÉCISIONS

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

49/401	Organisation de la quarante-neuvième session (A/49/250; A/49/PV.3 et 88)	8	23 septembre et 14 décembre 1994	49
49/402	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour (A/49/250 et Add.1 à 5, A/49/251 et Add.1 à 7, A/49/252 et Add.1 à 7; A/49/PV.3, 30, 48, 56, 61, 74, 88, 93 et 94)	8	23 septembre, 13 et 31 octobre, 14 et 21 novembre et 2, 14, 20 et 23 décembre 1994	50
49/403	Réunions d'organes subsidiaires pendant la quarante-neuvième session			
	Décision A (A/49/250, par. 32; A/49/PV.3)	8	23 septembre 1994	53
	Décision B (A/49/351/Add.1; A/49/PV.87)	8	14 décembre 1994	54
49/404	Rapport de la Cour internationale de Justice (A/49/4; A/49/PV.29)	13	13 octobre 1994	54
49/406	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/49/1; A/49/PV.47)	10	27 octobre 1994	54
49/407	Rapport du Conseil de sécurité (A/49/2; A/49/PV.49)	11	1er novembre 1994	54
49/408	Question des îles Falkland (Malvinas) (A/49/PV.50)	45	3 novembre 1994	54
49/410	Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (A/49/342-S/1994/1007; A/49/PV.56)	149	14 novembre 1994	54
49/411	Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (A/49/558 et Add.1; A/49/PV.75)	43	5 décembre 1994	55

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
49/412	Retrait total des forces militaires étrangères des territoires des États baltes (A/49/419; A/49/PV.79)	26	7 décembre 1994	55
49/443	Notification par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (A/49/390; A/49/PV.93)	7	20 décembre 1994	55
49/444	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (A/49/PV.93)	46	20 décembre 1994	55
49/473	Rapport du Conseil économique et social (A/49/3/Rev.1; A/49/PV.95)	12	23 décembre 1994	56
49/474	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa quarante-neuvième session (A/49/PV.95)	8	23 décembre 1994	56
<u>2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission</u>				
49/427	Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects (A/49/699, par. 61; A/49/PV.90)	62	15 décembre 1994	59
49/428	Maintien de la sécurité internationale (A/49/707, par. 7; A/49/PV.90)	70	15 décembre 1994	59
<u>3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)</u>				
49/416	Augmentation du nombre de membres du Comité de l'information (A/49/622, par. 12; A/49/PV.83)	80	9 décembre 1994	59
49/417	Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration (A/49/624, par. 9; A/49/PV.83)	82 et 18	9 décembre 1994	60
49/418	Science et paix (A/49/627, par. 5; A/49/PV.83)	85	9 décembre 1994	61
49/419	Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (A/48/628, par. 3; A/49/PV.83)	86	9 décembre 1994	61
49/420	Question de Gibraltar (A/49/615, par. 28; A/49/PV.83)	18	9 décembre 1994	62
49/421	Question de Pitcairn (A/49/615, par. 28; A/49/PV.83)	18	9 décembre 1994	62
49/422	Question de Sainte-Hélène (A/49/615, par. 28; A/49/PV.83)	18	9 décembre 1994	63

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
<u>4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission</u>				
49/429	Questions de politique macro-économique (A/49/727 (Partie 1); A/49/PV.92)	87	19 décembre 1994	64
49/430	Développement durable et coopération économique internationale (A/49/728 (Partie I); A/49/PV.92)	88	19 décembre 1994	65
49/431	Rapport du Secrétaire général sur l'Étude mondiale de 1994 sur le rôle des femmes dans le développement et Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Étude des besoins de développement propres aux petits États Membres et de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement répond à ces besoins" (A/49/728/Add.10 (Partie XI), par. 14; A/49/PV.92)	88	19 décembre 1994	65
49/432	Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur l'action à mener d'urgence pour lutter contre l'invasion acridienne en Afrique (A/49/728/Add.2 (Partie III), par. 8; A/49/PV.92)	88 b)	19 décembre 1994	65
49/433	Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 48/176 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993 (A/49/728/Add.7 (Partie VIII), par. 11; A/49/PV.92)	88 g)	19 décembre 1994	66
49/434	Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation (A/49/728/Add.9 (Partie X) par. 3; A/49/PV.92)	88 i)	19 décembre 1994	66
49/435	Environnement et développement durable (A/49/729 (Partie I); A/49/PV.92)	89	19 décembre 1994	66
49/436	La pêche hauturière au grand filet dérivant et ses conséquences sur les ressources biologiques des mers et des océans (A/49/729/Add.6 (Partie VII) par. 44; A/49/PV.92)	89	19 décembre 1994	66
49/437	Documents relatifs à l'environnement et au développement durable (A/49/729/Add.6 (Partie VII), par. 44; A/49/PV.92)	89	19 décembre 1994	67
49/438	Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (A/49/729/Add.1 (Partie II); A/49/PV.92)	89 a)	19 décembre 1994	68
49/439	Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement (A/49/730, par. 11; A/49/PV.92)	90	19 décembre 1994	68
49/440	Rapport de la Secrétaire générale de la Conférence internationale sur la population et le développement intitulé "Synthèse des rapports nationaux sur la population et le développement" (A/49/733, par. 17; A/49/PV.92)	158	19 décembre 1994	68
49/441	Documents relatifs au Conseil économique et social (A/49/726, par. 50; A/49/PV.92)	12	19 décembre 1994	69
49/442	Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1995-1996 (A/49/726, par. 50; A/49/PV.92)	12	19 décembre 1994	70

/ . . .

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
<u>5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission</u>				
49/409	Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones (A/49/613, par. 5; A/49/PV.52)	103	7 novembre 1994	81
49/445	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question du développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (A/49/605 (Partie I), par. 21; A/49/PV.94)	95	23 décembre 1994	81
49/446	Règlement intérieur provisoire du Sommet mondial pour le développement social (A/49/605/Add.1 (Partie II), par. 5; A/49/PV.94)	95	23 décembre 1994	81
49/447	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale (A/49/606, par. 26; A/49/PV.94)	96	23 décembre 1994	81
49/448	Examen de la demande de révision du paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (A/49/607, par. 38; A/49/PV.94)	97	23 décembre 1994	82
49/449	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question intitulée "Promotion de la femme" (A/49/607, par. 38; A/49/PV.94)	97	23 décembre 1994	82
49/450	Documents examinés par l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen de la question du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, des questions relatives aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées, et des questions humanitaires (A/49/609, par. 31; A/49/PV.94)	99	23 décembre 1994	83
49/451	Questions relatives aux droits de l'homme (A/49/610 (Partie I); A/49/PV.94)	100	23 décembre 1994	83
49/452	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de l'examen de la question intitulée "Questions relatives aux droits de l'homme : a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme" (A/49/610/Add.1 (Partie II), par. 24; A/49/PV.94)	100 a)	23 décembre 1994	83
49/453	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (A/49/610/Add.2 (Partie II), par. 69; A/49/PV.94)	100 b)	23 décembre 1994	84
49/454	Documents examinés par l'Assemblée générale en ce qui concerne les situations relatives aux droits de l'homme et les rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (A/49/610/Add.3 (Partie IV), par. 62; A/49/PV.94)	100 c)	23 décembre 1994	84
49/455	Renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme (A/49/610/Add.4 (Partie V), par. 15; A/49/PV.94)	100 d)	23 décembre 1994	85

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
49/456	Questions relatives aux droits de l'homme : Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (A/49/610/Add.4 (Partie V), par. 15; A/49/PV.94)	100 d)	23 décembre 1994	85
49/457	Peine capitale (A/49/610/Add.5 (Partie VI); A/49/PV.94)	100 e)	23 décembre 1994	85
49/458	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (A/49/613/Add.1 (Partie II), par. 11; A/49/PV.94)	103	23 décembre 1994	85
49/459	Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1995-1996 (A/49/603, par. 9; A/49/PV.94)	12	23 décembre 1994	86
49/460	Rapport du Conseil économique et social (A/49/603, par. 9; A/49/PV.94)	12	23 décembre 1994	107

6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission

49/405	Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (A/49/503, par. 6; A/49/PV.31)	120	14 octobre 1994	107
49/413	Financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (A/49/755, par. 6; A/49/PV.82)	116 a)	8 décembre 1994	107
49/414	Financement de la Force de protection des Nations Unies (A/49/756, par. 6; A/49/PV.82)	122	8 décembre 1994	108
49/415	Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (A/49/757, par. 6; A/49/PV.82)	123	8 décembre 1994	108
49/461	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (A/49/820, par. 14; A/49/PV.95)	105	23 décembre 1994	108
49/462	Décision prise au sujet de certains documents (A/49/820, par. 14; A/49/PV.95)	105	23 décembre 1994	108
49/463	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1995-1996 (A/49/820, par. 14; A/49/PV.95)	105	23 décembre 1994	111
49/464	Planification des programmes (A/49/819, par. 7; A/49/PV.95)	108	23 décembre 1994	113
49/465	Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/49/779, par. 5; A/49/PV.95)	110	23 décembre 1994	113
49/466	Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (A/49/808, par. 6; A/49/PV.95)	119	23 décembre 1994	113

<u>Numéros des décisions</u>	<u>Titres</u>	<u>Points de l'ordre du jour</u>	<u>Dates d'adoption</u>	<u>Pages</u>
49/467	Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (A/49/817, par. 6; A/49/PV.95)	124	23 décembre 1994	115
49/468	Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (A/49/818, par. 8; A/49/PV.95)	128	23 décembre 1994	116
49/469	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (A/49/803 (Partie I), par. 5; A/49/PV.95)	132 a)	23 décembre 1994	117
49/470	Rattachement du Bélarus et de l'Ukraine au groupe des États Membres visé au paragraphe 3 c) de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale (A/49/821, par. 7; A/49/PV.95)	132 b)	23 décembre 1994	118
49/471	Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (A/49/810, par. 7; A/49/PV.95)	146	23 décembre 1994	118
49/472	Rapport du Conseil économique et social (A/49/670, par. 4; A/49/PV.95)	12	23 décembre 1994	118

7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission

49/423	Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des États arabes (A/49/734, par. 8; A/49/PV.84)	133	9 décembre 1994	119
49/424	Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice (A/49/745, par. 6; A/49/PV.84)	144	9 décembre 1994	119
49/425	Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies (A/49/746, par. 8; A/49/PV.84)	145	9 décembre 1994	119
49/426	Question des critères d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (A/49/747, par. 8; A/49/PV.84)	157	9 décembre 1994	120

IX. DÉCISIONS

A. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS

49/301. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1re séance plénière, le 20 septembre 1994, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa quarante-neuvième session les États Membres suivants : Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Honduras, Namibie, Portugal, Suriname et Togo.

49/302. Élection du Président de l'Assemblée générale²

À sa 1re séance plénière, le 20 septembre 1994, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 21 de la Charte des Nations Unies et à l'article 31 de son règlement intérieur, a élu M. Amara Essy (Côte d'Ivoire) Président de l'Assemblée générale.

49/303. Élection des présidents des grandes commissions²

Le 20 septembre 1994, les six grandes commissions de l'Assemblée générale se sont réunies, conformément à l'article 103 du règlement intérieur de l'Assemblée, pour élire leur président.

À la 2e séance plénière, le 20 septembre 1994, le Président de l'Assemblée générale a annoncé que les personnes suivantes avaient été élues à la présidence des grandes commissions :

Première Commission : M. Luis Valencia-Rodriguez (Équateur)

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) : M. Borys Hudyma (Ukraine)

Deuxième Commission : M. Sher Afgan Khan (Pakistan)

Troisième Commission : M. Kéba Birane Cissé (Sénégal)

Cinquième Commission : M. Adrien Teirlinck (Belgique)

Sixième Commission : M. George O. Lamptey (Ghana).

² Conformément à l'article 38 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Bureau comprend le Président de l'Assemblée, les 21 Vice-Présidents et les présidents des six grandes commissions.

49/304. Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale²

À sa 2e séance plénière, le 20 septembre 1994, l'Assemblée générale, conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe à sa résolution 33/138 du 19 décembre 1978, a élu vice-présidents de l'Assemblée générale les représentants des 21 États Membres suivants : Arménie, Autriche, Burundi, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Guinée-Bissau, Inde, Kazakhstan, Malawi, Nicaragua, Pays-Bas, République populaire démocratique de Corée, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Tunisie et Uruguay.

49/305. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A

À sa 19e séance plénière, le 5 octobre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission³, a nommé M. Yuji Kumamaru (Japon) membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat allant du 5 octobre 1994 au 31 décembre 1995.

B

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁴, a nommé membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de 3 ans à compter du 1er janvier 1995 :

M. Ahmad Fathi Al-Masri (République arabe syrienne)
M. Ioan Barac (Roumanie)
M. Mahamane Maiga (Mali)
M. E. Besley Maycock (Barbade)
M. C. S. M. Mselle (République-Unie de Tanzanie)

C

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁵, a nommé Mme Norma Goicochea Estenoz (Cuba) membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat allant du 14 novembre 1994 au 31 décembre 1996.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Ahmad Fathi Al-Masri (République arabe syrienne)^{***}, M. Ioan Barac (Roumanie)^{***}, M. Leonid Efimovich Bidnyi (Fédération de Russie)^{**}, M. Gérard Biraud (France)^{*}, M. Simon Khoam

³ A/49/432, par. 4.

⁴ A/49/432/Add.1, par. 9.

⁵ A/49/432/Add.2, par. 4.

Chuinkam (Cameroun)**, M. Jorge José Duhalt (Mexique)**, Mme Inga Eriksson Fogh (Suède)**, Mme Norma Goicochea Estenoz (Cuba)**, M. Yuji Kumamaru (Japon)*, M. E. Besley Maycock (Barbade)***, M. Mahamane Maiga (Mali)***, M. C. S. M. Mselle (République-Unie de Tanzanie)***, M. Wolfgang Münch (Allemagne)*, M. Ranji Rae (Inde)*, Mme Linda S. Shenwick (États-Unis d'Amérique)** et M. Yu Mengjia (Chine)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/306. Élection de cinq membres non permanents
du Conseil de sécurité

À sa 40e séance plénière, le 20 octobre 1994, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 de son règlement intérieur, a élu l'Allemagne, le Botswana, le Honduras, l'Indonésie et l'Italie membres non permanents du Conseil de sécurité, pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1995, afin de remplacer les États suivants, membres sortants : Brésil, Djibouti, Espagne, Nouvelle-Zélande et Pakistan.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des 15 États Membres suivants : Allemagne**, Argentine*, Botswana**, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Honduras**, Indonésie**, Italie**, Nigéria*, Oman*, République tchèque*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Rwanda*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

49/307. Élection de sept membres du Comité du programme
et de la coordination

À sa 41e séance plénière, le 21 octobre 1994, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social⁶ et conformément à l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, a élu les Bahamas, le Bénin, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, le Ghana et le Mexique membres du Comité du

⁶ Décision 1994/222 du Conseil économique et social en date des 19 et 20 avril 1994; voir aussi A/49/259.

programme et de la coordination pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : Bahamas, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Uruguay et Zambie.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des trente-quatre États Membres suivants : Allemagne**, Argentine**, Bahamas***, Bélarus**, Bénin***, Brésil**, Cameroun**, Canada**, Chine*, Comores**, Congo**, Cuba**, Égypte*, États-Unis d'Amérique***, Fédération de Russie***, France**, Ghana**, Inde**, Indonésie**, Iran (République islamique d')**, Japon*, Kenya*, Mexique**, Nicaragua*, Norvège**, Pakistan**, Pays-Bas**, République de Corée*, Roumanie**, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**, Sénégal**, Togo*, Trinité-et-Tobago** et Ukraine**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/308. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 54e séance plénière, le 8 novembre 1994, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 de son règlement intérieur, a élu l'Afrique du Sud, l'Australie, le Bélarus, le Brésil, la Colombie, le Congo, la Côte d'Ivoire, les États-Unis d'Amérique, l'Inde, la Jamaïque, le Luxembourg, la Malaisie, l'Ouganda, les Pays-Bas, les Philippines, la Pologne, le Soudan et la Thaïlande membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995, en vue de remplacer les États suivants, membres sortants : Angola, Australie, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Brésil, Colombie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Inde, Italie, Koweït, Madagascar, Philippines, Pologne, Suriname et Swaziland.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants : Afrique du Sud***, Allemagne**, Australie***, Bahamas*, Bélarus***, Bhoutan*, Brésil***, Bulgarie**, Canada*, Chili**, Chine*, Colombie***, Congo***, Costa Rica**, Côte d'Ivoire***, Cuba*, Danemark*, Égypte**, États-Unis d'Amérique***, Fédération de Russie*, France**, Gabon*, Ghana**, Grèce**, Inde***, Indonésie**, Irlande**, Jamahiriya arabe libyenne*, Jamaïque***, Japon**, Luxembourg***, Malaisie***, Mexique*, Nigéria*, Norvège*, Ouganda***, Pakistan**, Paraguay**, Pays-Bas***, Philippines***, Pologne***, Portugal**, République de Corée*, République-Unie de Tanzanie**, Roumanie*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, Sénégal**, Soudan***, Sri Lanka*, Thaïlande***, Ukraine*, Venezuela**, Zaïre* et Zimbabwe**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/309. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995 :

M. Uldis Blukis,
M. David Etuket,
M. Igor V. Goumenny,
M. William Grant,
M. Masao Kawai,
M. Vanu Gopala Menon.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Tarak Ben Hamida (Tunisie)*, M. Uldis Blukis (Lettonie)***, M. Sergio Chapparo Ruíz (Chili)*, M. Yuri A. Chulkov (Fédération de Russie)***, M. David Etuket (Ouganda)***, M. Neil Hewitt Francis (Australie)*, Mme Norma Goicochea Estenoz (Cuba)*, M. Igor V. Goumenny (Ukraine)***, M. William Grant (États-Unis d'Amérique)***, M. Alvarador Gurgel de Alencar (Brésil)***, M. Masao Kawai (Japon)***, M. Vanu Gopala Menon (Singapour)***, M. Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth (Mauritanie)*, M. Dimitri Rallis (Grèce)*, M. Ugo Sessi (Italie)***, M. Agha Shahi (Pakistan)***, M. Adrien Teirlinck (Belgique)** et M. Li Yong (Chine)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/310. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a nommé le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord membre du Comité des commissaires aux comptes, pour un mandat de trois ans à compter du 1er juillet 1995.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : le Vérificateur général des comptes du Ghana**, le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde* et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord***.

* Mandat expirant le 30 juin 1996.

** Mandat expirant le 30 juin 1997.

*** Mandat expirant le 30 juin 1998.

⁷ A/49/657, par. 8.

⁸ A/49/658, par. 4.

49/311. Confirmation de la nomination de membres du
Comité des placements

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a confirmé la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes en tant que membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995 :

M. Ahmad Abdullatif,
M. Aloysio de Andrade Faria,
M. Stanislaw Raczkowski.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants :
M. Ahmad Abdullatif (Arabie saoudite)***, Mme Francine J. Bovich (États-Unis d'Amérique)**, M. Aloysio de Andrade Faria (Brésil)***, M. Jean Guyot (France)**, M. Michiya Matsukawa (Japon)**, M. Yves Ultramare (Suisse)*, M. Emmanuel Noi Omaboe (Ghana)*, M. Stanislaw Raczkowski (Pologne)*** et M. Jürgen Reimnitz (Allemagne)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/312. Nomination de membres du Tribunal administratif
des Nations Unies

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a nommé membres du Tribunal administratif des Nations Unies, pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995 :

M. Balanda Mikuin Leliel,
M. Samarendranath Sen,
M. Hubert Thierry.

⁹ A/49/659, par. 4.

¹⁰ A/49/660, par. 4.

En conséquence, le Tribunal administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Jerome Ackerman (États-Unis d'Amérique)*, M. Mayer Gabay (Israël)**, M. Balanda Mikuin Leliel (Zaïre)***, M. Luis de Posadas Montero (Uruguay)**, M. Samarendranath Sen (Inde)***, M. Francis Spain (Irlande)* et M. Hubert Thierry (France)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/313. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du président et du vice-président de la Commission

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹, a nommé membres de la Commission de la fonction publique internationale, pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 1995 :

M. Mohsen Bel Hadj Amor,
Mme Turkia Daddah,
M. André Xavier Pirson,
M. Jaroslav Riha,
M. Carlos S. Vegega.

À la même séance, l'Assemblée générale a désigné M. Mohsen Bel Hadj Amor comme président et M. Carlos S. Vegega comme vice-président de la Commission, l'un et l'autre pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 1995.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : M. Mohsen Bel Hadj Amor (Tunisie)***, Président; M. Carlos S. Vegega (Argentine)***, Vice-Président; M. Mario Bettati (France)**, Mme Turkia Daddah (Mauritanie)***, M. Humayun Kabir (Bangladesh)*, M. Alexander Chepourin (Fédération de Russie)*, Mme Lucretia Myers (États-Unis d'Amérique)**, M. Antônio Fonseca Pimentel (Brésil)**, M. André Xavier Pirson (Belgique)***, M. Jaroslav Riha (République tchèque)***, M. Ernest Rusita (Ouganda)*, M. Missoum Sbih (Algérie)*, M. Alexis Stephanou (Grèce)**, M. Ku Tashiro (Japon)** et M. Mario Yango (Philippines)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1996.

** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1998.

¹¹ A/49/661, par. 8.

49/314. Nomination de membres et de membres suppléants
du Comité des pensions du personnel de
l'Organisation des Nations Unies

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹², a nommé membres du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995 :

M. Tadanori Inomata (Japon),
M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie),
M. Philip Richard Okanda Owade (Kenya),
Mme Susan Shearouse (États-Unis d'Amérique),
M. Clive Stitt (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord),
M. M. El Hassane Zahid (Maroc).

49/315. Élection de dix-sept membres de la Commission des
Nations Unies pour le droit commercial international

À sa 68e séance plénière, le 28 novembre 1994, l'Assemblée générale, conformément aux paragraphes 1 à 3 de la section II de sa résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966, tels que modifiés par le paragraphe 8 de sa résolution 3108 (XXVIII) du 12 décembre 1973 et le paragraphe 10 b) de sa résolution 31/99 du 15 décembre 1976, a élu l'Allemagne, l'Algérie, l'Australie, le Botswana, le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, la Chine, l'Égypte, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, le Japon, le Mexique, le Nigéria, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Singapour membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pour un mandat de six ans à compter du 1er mai 1995, afin de remplacer les États suivants, membres sortants : Allemagne, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chine, Costa Rica, Danemark, Égypte, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, Nigéria, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour et Togo.

En conséquence, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international se compose des États suivants : Algérie**, Allemagne**, Arabie saoudite*, Argentine*, Australie**, Autriche*, Botswana**, Brésil**, Bulgarie**, Cameroun**, Chili*, Chine**, Égypte**, Équateur*, Espagne*, États-Unis d'Amérique*, Fédération de Russie**, Finlande**, France**, Hongrie*, Inde*, Iran (République islamique d')*, Italie*, Japon**, Kenya*, Mexique**, Nigéria**, Ouganda*, Pologne*, République-Unie de Tanzanie*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**, Singapour**, Slovaquie**, Soudan*, Thaïlande* et Uruguay*.

* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la trente et unième session de la Commission, en 1998.

** Mandat expirant la veille de l'ouverture de la trente-quatrième session de la Commission, en 2001.

¹² A/49/656, par. 5.

49/316. Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation

À sa 75e séance plénière, le 5 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social¹³ et conformément au paragraphe 8 de sa résolution 3348 (XXIX) du 17 décembre 1994, a élu l'Angola, la Colombie, le Honduras, l'Indonésie, les îles Marshall, le Kenya, l'Ouganda et la République dominicaine membres du Conseil mondial de l'alimentation pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995, afin de remplacer les États suivants, membres sortants : Albanie, Allemagne, Australie, Fédération de Russie, Guatemala, Honduras, Indonésie, Nicaragua, Ouganda, République centrafricaine, Swaziland et Thaïlande.

En conséquence, le Conseil mondial de l'alimentation se compose des trente et un États membres suivants : Angola***, Bangladesh**, Brésil**, Chine**, Colombie***, Équateur*, États-Unis d'Amérique**, Fédération de Russie***, France*, Guinée-Bissau*, Honduras***, Hongrie*, Îles Marshall***, Inde*, Indonésie***, Iran (République islamique d')*, Italie*, Japon*, Kenya***, Libéria**, Malawi**, Mexique**, Nigéria*, Norvège*, Ouganda***, Pakistan**, Pérou*, République dominicaine***, Soudan**, Tunisie* et Turquie**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de tenir à une date ultérieure les élections aux trois sièges restants pour la quarante-neuvième session et aux deux sièges restants pour la quarante-huitième session.

49/317. Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

A

À sa 75e séance plénière, le 5 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris note de la nomination, par son président, de l'Indonésie et de l'Ouganda en tant que membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995.

¹³ Voir décision 1994/222 du Conseil économique et social, en date du 20 avril 1994. Voir aussi A/49/260 et Add.1.

B

À sa 91e séance plénière, le 16 décembre, l'Assemblée générale a pris note de la nomination, par son président, de la Norvège, du Pérou et de la Pologne en tant que membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995.

49/318. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 75e séance plénière, le 5 décembre 1994, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son président¹⁴, après consultations avec les présidents des groupes régionaux, de la Belgique, du Ghana, de la Lettonie et du Sénégal en tant que membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1995, afin de remplacer les États suivants, membres sortants : Honduras, Hongrie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Mozambique, Sénégal et Turquie.

À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de maintenir le point 17 i) à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session en vue de la nomination, à une date ultérieure, de membres aux trois sièges restant à pourvoir au Comité des conférences.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des dix-huit États Membres suivants : Autriche*, Belgique***, Chili**, Égypte**, États-Unis d'Amérique*, Fédération de Russie**, Fidji*, France**, Gabon**, Ghana***, Grenade*, Japon**, Jordanie*, Lettonie***, Maroc*, Niger*, Pakistan** et Sénégal***.

* Mandat expirant le 31 décembre 1995.

** Mandat expirant le 31 décembre 1996.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1997.

49/319. Nomination de membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)¹⁵, a pris note de la nomination, par le Président de l'Assemblée générale, de l'Afrique du Sud, de Cuba, du Kazakhstan, de la Malaisie, du Nicaragua, du Pérou, de la République de Corée et du Sénégal comme membres suppléants du Comité des utilisations pacifiques de l'espace

¹⁴ A/49/109.

¹⁵ A/49/618, par. 11.

extra-atmosphérique, étant entendu que Cuba et la République de Corée occuperaient à tour de rôle, à compter du 1er janvier 1995, le siège qu'ils partageraient avec le Pérou et la Malaisie, respectivement. À cet égard, le Président a informé les membres que le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États avaient décidé de mettre fin à la pratique du partage des sièges entre la Grèce et la Turquie et entre le Portugal et l'Espagne. La Grèce, le Portugal, l'Espagne et la Turquie resteraient donc en permanence membres du Comité.

En conséquence, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique se compose des soixante et un États Membres suivants : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Roumanie, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suède, Tchad, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et Yougoslavie.

49/320. Nomination de membres du Comité de l'information¹⁶

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)¹⁷, a nommé l'Afrique du Sud, le Belize, la Croatie, le Kazakhstan et la République tchèque membres du Comité de l'information.

En conséquence, le Comité de l'information se compose des quatre-vingt huit États Membres suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Algérie, Argentine, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyana, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Somalie, Sri Lanka, Soudan, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zaïre et Zimbabwe.

¹⁶ Voir également sect. IX.B.3, décision 49/416.

¹⁷ A/49/622, par. 12.

49/321. Nomination de membres du Corps commun d'inspection

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du statut du Corps commun d'inspection contenu dans l'annexe à sa résolution 31/192 du 22 décembre 1976, et sur la recommandation du Président¹⁸, a nommé M. Andrzej Abraszewski (Pologne), M. John D. Fox (États-Unis d'Amérique), M. Wolfgang M. Münch (Allemagne) et M. Ali Badara Tall (Burkina Faso) membres du Corps commun d'inspection pour un mandat de cinq ans allant du 1er janvier 1996 et au 31 décembre 2000.

En conséquence, le Corps commun d'inspection se compose des membres suivants : M. Andrzej Abraszewski (Pologne)****, M. Fatih Bouayad-Agha (Algérie)*, M. John D. Fox (États-Unis d'Amérique)****, M. Homero Luis Hernández Sánchez (République dominicaine)*, M. Boris Petrovitch Krasulin (Fédération de Russie)*, M. Sumihiro Kuyama (Japon)***, M. Francesco Mezzalama (Italie)*, M. Wolfgang M. Münch (Allemagne)****, M. Khalil Issa Othman (Jordanie)*, M. Raúl Quijano (Argentine)** et M. Ali Badara Tall (Burkina Faso)****.

* Mandat expirant le 31 décembre 1997.

** Mandat expirant le 31 décembre 1998.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

**** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

B. AUTRES DÉCISIONS

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

49/401. Organisation de la quarante-neuvième session

À sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1994, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁹, a adopté une série de dispositions relatives à l'organisation de la quarante-neuvième session.

À sa 88e séance plénière, le 14 décembre 1994, sur la proposition du Président²⁰, l'Assemblée générale a décidé de reporter au 23 décembre 1994 la date de suspension de l'Assemblée, initialement fixée au 20 décembre 1994.

¹⁸ A/49/806, par. 4.

¹⁹ A/49/250, par. 5 à 34.

²⁰ A/49/PV.88.

49/402. Adoption de l'ordre du jour et répartition
des questions inscrites à l'ordre du jour

À ses 3e, 30e, 48e, 56e, 61e, 74e, 88e, 93e et 94e séances plénières, les 23 septembre, 13 et 31 octobre, 14 et 21 novembre et 3, 14, 20 et 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans ses premier²¹, deuxième²², troisième²³, quatrième²⁴, cinquième²⁵ et sixième²⁶ rapports, a adopté l'ordre du jour²⁷ de la quarante-neuvième session et décidé de la répartition des questions à examiner²⁸.

À sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau²⁹, a décidé de reporter l'examen des questions intitulées "Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India" et "Question du Timor oriental" et de les inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session.

À sa 30e séance plénière, le 13 octobre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³⁰, a décidé que le point 152 de l'ordre du jour, intitulé "Octroi à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale", devrait être examiné directement en séance plénière, étant entendu qu'à l'exception du point 151 (Octroi au Forum du Pacifique Sud du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale) et du point 152, aucune autre question relative à l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale ne serait examinée jusqu'à ce que les critères devant régir l'octroi du statut d'observateur aient été arrêtés.

²¹ A/49/250, par. 43.

²² A/49/250/Add.1, par. 1 à 4 et 6.

²³ A/49/250/Add.2, par. 1 et 2.

²⁴ A/49/250/Add.3, par. 1 à 3.

²⁵ A/49/250/Add.4, par. 1 et 2.

²⁶ A/49/250/Add.5, par. 1 et 2.

²⁷ A/49/251 et Add.1 à 7.

²⁸ A/49/252 et Add.1 à 7.

²⁹ A/49/250, par. 37 et 38.

³⁰ A/49/250/Add.1, par. 1.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³¹, a décidé que le point 92 de l'ordre du jour, intitulé "Agenda pour le développement", devrait être examiné, à un haut niveau, lors de séances plénières extraordinaires, et que les négociations ultérieures sur la question auraient lieu à la Deuxième Commission.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³², a décidé que le point 89 d) de l'ordre du jour, intitulé "Élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique", devrait être examiné directement en séance plénière, étant entendu que les décisions seraient prises à la Deuxième Commission.

Toujours à la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³³, a décidé que le point 89 e) de l'ordre du jour, intitulé "Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement", devrait être examiné directement en séance plénière, étant entendu que les décisions seraient prises à la Deuxième Commission.

Encore à la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre", en tant qu'alinéa du point 37 de l'ordre du jour (Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale), et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 48e séance plénière, le 31 octobre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³⁵, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Assistance internationale d'urgence pour la solution du problème des réfugiés, le rétablissement de la paix totale, la reconstruction et le développement socio-économique du Rwanda dévasté par la guerre", en tant qu'alinéa du point 37 (Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale), et de l'examiner directement en séance plénière.

³¹ Ibid., par. 2.

³² Ibid., par. 3.

³³ Ibid., par. 4.

³⁴ Ibid., par. 5.

³⁵ A/49/250/Add.2, par. 1.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³⁶, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Assistance spéciale aux pays d'accueil des réfugiés du Rwanda", en tant qu'alinéa du point 37 (Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale), et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³⁷, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question intitulée "Peine capitale" et de la renvoyer à la Troisième Commission en tant qu'alinéa e) du point 100 de l'ordre du jour (Questions relatives aux droits de l'homme).

À sa 61e séance plénière, le 21 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau³⁸, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies" et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 74e séance plénière, le 2 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président de l'Assemblée générale³⁹, ayant à l'esprit la résolution 49/25 du 2 décembre 1994, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquantième session une question intitulée "Célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale".

À sa 88e séance plénière, le 14 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau⁴⁰, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Fonds des Nations Unies pour la Namibie : programme de bourses destinées à des étudiants namibiens" et de l'examiner directement en séance plénière.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau⁴¹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes" et de l'examiner directement en séance plénière.

³⁶ Ibid., par. 2.

³⁷ A/49/250/Add.3, par. 1 à 3.

³⁸ A/49/250/Add.4, par. 1 et 2.

³⁹ A/49/PV.74.

⁴⁰ A/49/250/Add.5, par. 1.

⁴¹ Ibid., par. 2.

À sa 93e séance plénière, le 20 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général⁴², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice" dans le cadre du point 15 de l'ordre du jour (Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux).

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général⁴³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session une question additionnelle intitulée "Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan" et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

49/403. Réunions d'organes subsidiaires pendant
la quarante-neuvième session

A

À sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau⁴⁴, a décidé que les organes subsidiaires ci-après seraient autorisés à se réunir pendant la quarante-neuvième session :

a) Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe;

b) Comité des conférences;

c) Comité des relations avec le pays hôte;

d) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;

e) Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance;

f) Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des Nations Unies pour la population (PNUD/FNUAP);

g) Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies;

h) Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

⁴² A/49/239, par. 4.

⁴³ A/49/240, par. 1 et 2.

⁴⁴ A/49/250, par. 32.

B

À sa 87e séance plénière, le 14 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences⁴⁵, a décidé que le Comité d'administration du Fonds des Nations Unies pour la Namibie serait autorisé à se réunir pendant la quarante-neuvième session.

49/404. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 29e séance plénière, le 13 octobre 1994, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de Justice⁴⁶.

49/406. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 47e séance plénière, le 27 octobre 1994, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation⁴⁷.

49/407. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 49e séance plénière, le 1er novembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité⁴⁸.

49/408. Question des îles Falkland (Malvinas)

À sa 50e séance plénière, le 3 novembre 1994, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Question des îles Falkland (Malvinas)" et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session.

49/410. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte du premier rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991⁴⁹.

⁴⁵ A/49/351/Add.1.

⁴⁶ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 4 (A/49/4).

⁴⁷ Ibid., Supplément No 1 (A/49/1).

⁴⁸ Ibid., Supplément No 2 (A/49/2).

⁴⁹ A/49/342-S/1994/1007.

49/111. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes

À sa 75e séance plénière, le 5 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la restructuration et la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes⁵⁰.

49/412. Retrait total des forces militaires étrangères des territoires des États baltes

À sa 79e séance plénière, le 7 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le retrait total des forces militaires étrangères des territoires des États baltes⁵¹.

49/443. Notification par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 93e séance plénière, le 20 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général⁵².

49/444. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste

À sa 93e séance plénière, le 20 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste" et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session.

⁵⁰ A/49/558 et Add.1.

⁵¹ A/49/419.

⁵² A/49/390.

49/473. Rapport du Conseil économique et social

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte des chapitres I, II, III (sect. C), V (sect. A), VI (sect. K), XVI et XVII du rapport du Conseil économique et social⁵³.

49/474. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa quarante-neuvième session

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son règlement intérieur, les points suivants devaient encore être examinés pendant la quarante-neuvième session :

- Point 10 : Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation;
- Point 11 : Rapport du Conseil de sécurité;
- Point 15 c) : Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice;
- Point 16 a) : Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
- Point 17 g) : Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 17 i) : Nomination de membres du Comité des conférences;
- Point 33 : Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres;
- Point 34 : La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti;
- Point 39 : La situation en Bosnie-Herzégovine;
- Point 40 : Question de Palestine;
- Point 42 : La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement;

⁵³ À paraître sous forme définitive en tant que Supplément No 3 des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session (A/49/3/Rev.1).

- Point 43 : Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes;
- Point 44 : Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995;
- Point 47 : L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales;
- Point 48 : Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement;
- Point 49 : Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 50 : La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales;
- Point 51 : Question de Chypre;
- Point 52 : Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït;
- Point 77 : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- Point 79 : Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects;
- Point 92 : Agenda pour le développement;
- Point 100 d) : Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- Point 104 : Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes;
- Point 105 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 106 : Budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993;
- Point 107 : Budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995;
- Point 108 : Planification des programmes;

- Point 109 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 112 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 113 : Gestion des ressources humaines;
- Point 116 : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient;
- Point 117 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola;
- Point 118 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité;
- Point 119 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;
- Point 120 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador;
- Point 121 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;
- Point 122 : Financement de la Force de protection des Nations Unies;
- Point 123 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;
- Point 124 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;
- Point 125 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;
- Point 126 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;
- Point 127 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda;
- Point 128 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;
- Point 129 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;
- Point 130 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;
- Point 131 : Financement de l'Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge;

- Point 132 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Point 146 : Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
- Point 162 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan.

2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission

49/427. Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects

À sa 90e séance plénière, le 15 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁵⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session la question intitulée "Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects."

49/428. Maintien de la sécurité internationale

À sa 90e séance plénière, le 15 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁵⁵, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session la question intitulée "Maintien de la sécurité internationale".

3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

49/416. Augmentation du nombre de membres du Comité de l'information⁵⁶

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵⁷, a décidé de porter de 83 à 88 le nombre de membres du Comité de l'information.

⁵⁴ A/49/699, par. 61.

⁵⁵ A/49/707, par. 7.

⁵⁶ Voir aussi sect. IX.A, décision 49/320.

⁵⁷ A/49/622, par. 12.

49/417. Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵⁸, a adopté le texte suivant :

"1. L'Assemblée générale, ayant examiné le chapitre qui, dans le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a trait au point de l'ordre du jour du Comité spécial intitulé 'Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration'⁵⁹, et rappelant sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et toutes les autres résolutions et décisions de l'Organisation des Nations Unies relatives aux activités militaires dans les territoires coloniaux ou non autonomes, réaffirme sa profonde conviction que l'existence de bases et d'installations militaires dans les territoires concernés pourrait constituer un obstacle à l'exercice par les peuples de ces territoires de leur droit à l'autodétermination et réitère sa ferme conviction que les bases et installations existantes, qui entravent l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, devraient être évacuées.

2. Consciente de l'existence de ces bases et installations dans certains de ces territoires, l'Assemblée générale prie instamment les puissances administrantes concernées de continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter d'impliquer les territoires en question dans des actes d'hostilité ou d'ingérence dirigés contre d'autres États.

3. L'Assemblée générale continue de craindre que les activités militaires des puissances coloniales et les dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires placés sous leur administration ne portent atteinte aux droits et aux intérêts des peuples coloniaux concernés, en particulier à leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Elle demande une fois encore aux puissances coloniales concernées de mettre fin à ces activités et de supprimer ces bases militaires, conformément aux résolutions qu'elle a adoptées à ce sujet.

4. L'Assemblée générale réaffirme que les territoires coloniaux ou non autonomes et les zones adjacentes ne doivent pas servir à des

⁵⁸ A/49/624, par. 9.

⁵⁹ A/49/23 (Partie III), chap. V.

essais nucléaires, au déversement de déchets nucléaires ou au déploiement d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

5. L'Assemblée générale déplore que l'on continue d'aliéner au bénéfice d'installations militaires des terres dans les territoires coloniaux ou non autonomes, notamment dans les petits territoires insulaires du Pacifique et des Caraïbes, pareille utilisation d'importantes ressources locales risquant de compromettre le développement économique des territoires concernés.

6. L'Assemblée générale prie le Secrétaire général de continuer à informer l'opinion publique mondiale des activités militaires et des dispositions de caractère militaire qui, dans les territoires coloniaux ou non autonomes, font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

7. L'Assemblée générale prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen de cette question et de lui rendre compte à ce sujet à sa quarante-neuvième session."

49/418. Science et paix

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁶⁰, a décidé de retirer de son ordre du jour le point intitulé "Science et paix".

49/419. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁶¹, a décidé de reporter à sa cinquantième session l'examen de la question intitulée "Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies" et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de cette session.

⁶⁰ A/49/627, par. 5.

⁶¹ A/49/628, par. 3.

49/420. Question de Gibraltar

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁶², a adopté le texte suivant, qui exprimait le consensus des membres de l'Assemblée :

"L'Assemblée générale, rappelant sa décision 48/422 du 10 décembre 1993 et rappelant également que la déclaration dont les Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984⁶³, stipule, entre autres choses, ce qui suit :

'Instituer un processus de négociation visant à résoudre tous les différends entre les parties au sujet de Gibraltar ainsi qu'à promouvoir entre elles, dans leur intérêt mutuel, la coopération dans les domaines économique, culturel, touristique, militaire, de l'aviation et de l'environnement. Les deux parties acceptent que les questions de souveraineté soient traitées dans le cadre de ce processus. Le Gouvernement britannique tiendra pleinement son engagement de respecter la volonté de la population de Gibraltar ainsi que l'établit le préambule de la Constitution de 1969',

note que, dans le cadre de ce processus, les Ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se réunissent chaque année à tour de rôle dans chacune des deux capitales – la réunion la plus récente s'étant tenue à Madrid le 1er mars 1993 – et demande instamment aux deux gouvernements de poursuivre leurs négociations en vue d'apporter une solution définitive au problème de Gibraltar, à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies."

49/421. Question de Pitcairn

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁶², a adopté le texte suivant, qui exprimait le consensus des membres de l'Assemblée :

⁶² A/49/615, par. 28.

⁶³ A/39/732, annexe.

"L'Assemblée générale, ayant examiné la situation à Pitcairn, réaffirme le droit inaliénable de la population de Pitcairn à l'autodétermination, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, figurant dans sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, dont les dispositions sont pleinement applicables au territoire. L'Assemblée réaffirme également qu'il incombe à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et prie instamment cette dernière de continuer à respecter le mode de vie très particulier que la population du territoire a choisi et de le préserver, le favoriser et le protéger. L'Assemblée prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen de cette question à sa prochaine session et de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquantième session."

49/422. Question de Sainte-Hélène

À sa 83e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁶², a adopté le texte suivant :

"1. L'Assemblée générale, ayant examiné la question de Sainte-Hélène, réaffirme le droit inaliénable de la population de Sainte-Hélène à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux figurant dans sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960. L'Assemblée prie instamment la Puissance administrante de continuer à prendre, en consultation avec le Conseil législatif et les autres représentants de la population de Sainte-Hélène, toutes les mesures nécessaires pour assurer l'application rapide de la Déclaration dans le territoire et réaffirme à ce sujet qu'il importe de sensibiliser la population de Sainte-Hélène aux possibilités que lui offre l'exercice du droit à l'autodétermination.

2. L'Assemblée générale réaffirme qu'il incombe à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et la prie de continuer, en coopération avec le gouvernement du territoire, de renforcer l'économie, d'encourager les initiatives et entreprises locales et d'accroître son assistance aux programmes de diversification, de manière à améliorer le bien-être général et notamment à remédier à la situation de l'emploi.

3. L'Assemblée générale prie instamment la Puissance administrante de continuer à prendre, en coopération avec le gouvernement du territoire, des mesures efficaces pour protéger et

garantir le droit inaliénable de la population de Sainte-Hélène de disposer en toute propriété de ses ressources naturelles, y compris les ressources marines, et d'établir et de conserver son autorité sur leur exploitation ultérieure.

4. L'Assemblée générale réaffirme que le maintien de l'aide au développement accordée par la Puissance administrante constitue, avec l'apport éventuel d'une aide de la communauté internationale, un important moyen d'accroître le potentiel économique du territoire et de mieux permettre à la population d'atteindre la pleine réalisation des objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. À cet égard, l'Assemblée se félicite de l'aide accordée par le Programme des Nations Unies pour le développement et invite les autres organismes des Nations Unies à contribuer au développement du territoire.

5. La présence continue d'installations militaires sur le territoire incite l'Assemblée générale, compte tenu des résolutions et décisions précédentes de l'Organisation des Nations Unies concernant les bases et installations militaires dans les territoires coloniaux et non autonomes, à engager la Puissance administrante à prendre des mesures pour éviter d'entraîner le territoire dans la perpétration d'actes d'agression ou d'ingérence dirigés contre des États voisins.

6. L'Assemblée générale continue d'envisager la possibilité d'envoyer en temps opportun une mission de visite des Nations Unies à Sainte-Hélène et prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la question de Sainte-Hélène à sa prochaine session et de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquantième session."

4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission

49/429. Questions de politique macro-économique

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président de l'Assemblée⁶⁴, a pris acte de la partie I du rapport de la Deuxième Commission⁶⁵.

⁶⁴ A/49/PV.92.

⁶⁵ A/49/727.

49/430. Développement durable et coopération
économique internationale

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la proposition du Président de l'Assemblée⁶⁴, a pris acte de la partie I du rapport de la Deuxième Commission⁶⁶.

49/431. Rapport du Secrétaire général sur l'Étude mondiale de 1994 sur le rôle des femmes dans le développement et Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Étude des besoins de développement propres aux petits États Membres et de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement répond à ces besoins"

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁶⁷, a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'Étude mondiale de 1994 sur le rôle des femmes dans le développement⁶⁸;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Étude des besoins de développement propres aux petits États Membres et de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement répond à ces besoins"⁶⁹.

49/432. Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur l'action à mener d'urgence pour lutter contre l'invasion acridienne en Afrique

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁷⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur l'action à mener d'urgence pour lutter contre l'invasion acridienne en Afrique⁷¹.

⁶⁶ A/49/728.

⁶⁷ A/49/728/Add.10, par. 14.

⁶⁸ A/49/378.

⁶⁹ A/49/424 et Add.1.

⁷⁰ A/49/728/Add.2, par. 8.

⁷¹ A/49/507.

49/433. Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 48/176 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁷², a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'application de sa résolution 48/176, du 21 décembre 1993⁷³.

49/434. Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁷⁴, a pris acte de la note du Secrétariat concernant l'initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation⁷⁵.

49/435. Environnement et développement durable

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte de la partie I du rapport de la Deuxième Commission⁷⁶.

49/436. La pêche hauturière au grand filet dérivant et ses conséquences sur les ressources biologiques des mers et des océans

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁷⁷, rappelant sa décision 48/445 du 21 décembre 1993 et prenant acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la pêche hauturière au grand filet dérivant⁷⁸, a décidé :

a) De réaffirmer l'importance qu'elle attache au respect de sa résolution 46/215 du 20 décembre 1991, en particulier des dispositions de cette résolution qui demandent qu'un moratoire général sur la pêche hauturière au grand filet dérivant soit pleinement appliqué dans tous les océans et dans toutes les mers du globe, y compris les mers fermées et semi-fermées;

⁷² A/49/728/Add.7, par. 11.

⁷³ A/49/640.

⁷⁴ A/49/728/Add.9, par. 3.

⁷⁵ A/49/541.

⁷⁶ A/49/729.

⁷⁷ A/49/729/Add.6, par. 44.

⁷⁸ A/49/469.

b) De prendre note et d'exprimer sa satisfaction des mesures prises et des progrès substantiels réalisés depuis 1992, individuellement et collectivement, par les membres de la communauté internationale, les organisations internationales et les organisations d'intégration économique régionale pour appliquer et soutenir les objectifs de la résolution 46/215;

c) De se déclarer de nouveau vivement préoccupée par le fait qu'en dépit des mesures prises et des progrès réalisés, des comportements et des activités incompatibles avec les dispositions de la résolution 46/215 continuent d'être signalés, et de prier instamment les autorités des membres de la communauté internationale de veiller au respect intégral de cette résolution et d'appliquer des sanctions appropriées à ceux qui contreviennent à ses dispositions;

d) De demander à tous les membres de la communauté internationale, aux organisations intergouvernementales, aux organisations d'intégration économique régionale et aux organisations non gouvernementales appropriées de fournir au Secrétaire général des informations concernant l'application de la résolution 46/215, et de prier le Secrétaire général de tenir compte de la présente décision lorsqu'il élaborera, conformément à la décision 48/445, son rapport sur les faits nouveaux à cet égard.

49/437. Documents relatifs à l'environnement et au développement durable

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁷⁷, a pris acte des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général transmettant les rapports du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, sur les travaux de ses troisième, quatrième et cinquième sessions⁷⁹;

b) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies sur l'environnement⁸⁰;

c) Note du Secrétaire général sur l'application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement⁸¹.

⁷⁹ A/49/84 et Add.1 et 2.

⁸⁰ A/49/223-E/1994/105.

⁸¹ A/49/463.

49/438. Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte de la partie II du rapport de la Deuxième Commission⁸².

49/439. Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁸³, a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 45/217 de l'Assemblée générale relative au Sommet mondial pour les enfants⁸⁴;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Représentation hors Siège des organismes des Nations Unies : vers plus d'unité" et les observations y relatives du Comité administratif de coordination⁸⁵.

49/440. Rapport de la Secrétaire générale de la Conférence internationale sur la population et le développement intitulé "Synthèse des rapports nationaux sur la population et le développement"

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁸⁶, a pris acte du rapport de la Secrétaire générale de la Conférence internationale sur la population et le développement intitulé "Synthèse des rapports nationaux sur la population et le développement"⁸⁷.

⁸² A/49/729/Add.1.

⁸³ A/49/730, par. 11.

⁸⁴ A/49/326.

⁸⁵ A/49/133-E/1994/49 et Add.1.

⁸⁶ A/49/733, par. 17.

⁸⁷ A/49/482.

49/441. Documents relatifs au Conseil économique et social

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁸⁸, a pris note des documents ci-après :

a) Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social pour 1994⁵³;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Charte des droits et devoirs économiques des États⁸⁹;

c) Rapport du Secrétaire général sur la mobilisation de ressources destinées à l'exécution du programme d'action régional pour la phase II (1992-1996) de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique⁹⁰;

d) Note du Secrétaire général, transmettant le rapport du Corps commun d'inspection, intitulé "Travailler avec les organisations non gouvernementales : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales et les gouvernements à la base et au niveau national"⁹¹;

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population⁹²;

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'examen des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales⁹³;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Examen et évaluation des efforts tendant à restructurer la dimension régionale des activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies"⁹⁴.

⁸⁸ A/49/726, par. 50.

⁸⁹ A/49/179-E/1994/82.

⁹⁰ A/49/437.

⁹¹ A/49/122-E/1994/44 et Add.1.

⁹² A/49/189.

⁹³ A/49/215-E/1994/99.

⁹⁴ A/49/423.

49/442. Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1995-1996

À sa 92e séance plénière, le 19 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁸⁸, et, conformément au paragraphe 5 de sa résolution 39/217 du 18 décembre 1984, a approuvé le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1995-1996, tel qu'il figure dans l'annexe à la présente décision.

ANNEXE

Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1995-1996⁹⁵

1995

Point 1. Rapport du Conseil économique et social⁹⁶

Objectif des annonces de contributions au Programme alimentaire mondial pour la période 1997-1998

Documentation Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis au cours de la première moitié des années 90 (résolution 45/181 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1990)⁹⁷

⁹⁵ Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

⁹⁶ La liste des questions et de la documentation pour ce point a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. Elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 1995.

⁹⁷ Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Action préventive et lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida)

Documentation Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé sur l'action préventive et la lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) (résolution 1993/51 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1993)⁹⁷

Souveraineté permanente sur les ressources nationales dans le territoire palestinien et les autres territoires arabes occupés

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales des colonies de peuplement israéliennes sur le peuple palestinien dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem, occupé depuis 1967, et sur la population arabe du Golan syrien (résolution 1994/45 du Conseil économique et social en date du 29 juillet 1994 et A/C.2/49/L.15)⁹⁷

Action préventive et intensification de la lutte contre le paludisme dans les pays en développement, en particulier en Afrique

Documentation Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.26/Rev.1 de l'Assemblée générale⁹⁷

Administration publique et développement

Documentation Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général (résolution A/C.2/49/L.78 de l'Assemblée générale)⁹⁷

Point 2. Questions de politique macro-économique

a) Financement du développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les sources potentielles de financement du développement (projet de résolution 48/187 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993)

b) Tendances à long terme du développement économique et social

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les perspectives socio-économiques de l'économie mondiale jusqu'à l'an 2000 (résolution 43/194 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1988)

c) Crise de la dette extérieure et développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.76 de l'Assemblée générale

Point 3. Développement durable et coopération économique internationale

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.23 de l'Assemblée générale sur le programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique

a) Commerce et développement

Documentation Rapport du Conseil du commerce et du développement, y compris les informations requises dans les résolutions A/C.2/49/L.72 et L.73 de l'Assemblée générale (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, en date du 30 décembre 1964)⁹⁷

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la CNUCED concernant les négociations sur un code international de conduite pour le transfert de technologie (résolution 48/167 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 48/168 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993, concernant les mesures économiques utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution de mesures spécifiques se rapportant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (résolution 48/169 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993)

b) Établissements humains

Documentation Rapport de la Commission des établissements humains, y compris le rapport de la Commission sur l'application de la Stratégie mondiale du logement jusqu'à l'an 2000 (résolutions de l'Assemblée générale 32/162 du 19 décembre 1977 et 43/180 et 43/181 du 20 décembre 1988)⁹⁷

c) Science et technique au service du développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans l'application de la résolution 48/179 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993

d) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans l'application des résolutions de l'Assemblée générale 48/171 du 21 décembre 1993 et A/C.2/49/L.65

e) Participation des femmes au développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur la participation effective et l'intégration des femmes au développement (résolution 42/178 de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1987)⁹⁷

f) Mise en valeur des ressources humaines

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 48/205 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993

g) Affaires et développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur les politiques et les activités liées à l'esprit d'entreprise et sur les politiques et les activités ayant trait à la privatisation, à la démonopolisation et à la déréglementation administrative (résolution 48/180 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993)

h) Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 47/196 de l'Assemblée générale du 22 décembre 1992

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.53 de l'Assemblée générale

i) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des travaux du Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolutions de l'Assemblée générale 47/180 du 22 décembre 1992 et A/C.2/49/L.61)

Rapport du Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolution 47/180 de l'Assemblée générale)

j) Perspectives et participation : une initiative des Nations Unies

Documentation Rapport du Secrétaire général (résolution 48/60 de l'Assemblée générale)

Point 4. Environnement et développement durable

Documentation Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, rendant compte notamment des activités du Programme en matière de surveillance de l'environnement (résolutions de l'Assemblée générale 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972 et 48/192 du 21 décembre 1993)⁹⁷

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 48/174 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993, concernant le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Rapport du Secrétaire général sur les produits néfastes pour la santé et l'environnement (résolution 34/173 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1979)⁹⁷

Note du Secrétaire général sur les conventions et protocoles internationaux dans le domaine de l'environnement (résolution 3436 (XXX) de l'Assemblée générale, en date du 9 décembre 1975)

a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Documentation Section du rapport du Conseil économique et social se rapportant aux travaux de la Commission du développement durable à sa troisième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1992)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique sur la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention (projet de résolution A/C.2/49/L.25/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.30 de l'Assemblée générale sur la Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la

sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

b) Désertification et sécheresse

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification et la réalisation du Programme de redressement et de relèvement à moyen terme et à long terme dans la région soudano-sahélienne (résolutions de l'Assemblée générale 3054 (XXVIII) du 17 octobre 1973, 32/172 du 19 décembre 1977, 40/209 du 17 décembre 1985 et 48/175 de 21 décembre 1993)⁹⁷

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.19 de l'Assemblée générale concernant la célébration d'une Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

c) Utilisation durable et conservation des ressources biologiques marines en haute mer

Documentation Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs (résolution A/C.2/49/L.5 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 46/215 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1991, concernant la pêche hauturière au grand filet dérivant et ses effets sur les ressources biologiques des mers et des océans (décisions 48/445 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993, et A/C.2/49/L.24)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises et les difficultés rencontrées dans l'application de la résolution A/C.2/49/L.20 de l'Assemblée générale sur la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale et ses effets sur les ressources biologiques marines des océans et des mers de la planète

Question pour l'examen de laquelle il n'a pas été demandé de documentation préliminaire

Prises fortuites et rejets de la pêche et leur impact sur l'utilisation durable des ressources biologiques marines du monde (résolution A/C.2/49/L.50/Rev.1 de l'Assemblée générale)

d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.9 de l'Assemblée générale sur la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Note du Secrétaire général transmettant le rapport final du Comité intergouvernemental de négociations pour la Convention-cadre sur les changements climatiques (résolution 47/195 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1992)

e) Application des conclusions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement

Documentation Rapport du Secrétaire général (résolution A/C.2/49/L.37/Rev.1 de l'Assemblée générale)

Point 5. Activités opérationnelles de développement

Documentation Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les informations sur le Programme des Nations Unies pour le développement et le Rapport sur le développement humain (résolution A/C.2/49/L.51 de l'Assemblée générale)

a) Examen triennal des orientations des activités opérationnelles de développement dans le système des Nations Unies

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'examen triennal des orientations des activités opérationnelles de développement dans le système des Nations Unies (résolution 47/199 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1992, et résolution 1994/33 du Conseil, en date du 8 juillet 1994)⁹⁷

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Question pour l'examen de laquelle il n'a pas été demandé de documentation préliminaire

Bureaux extérieurs des Nations Unies (résolution 48/209 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993)

b) Coopération économique et technique entre pays en développement

Documentation Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (résolution 33/134 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1978)⁹⁷

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement dans le système des Nations Unies pour le développement et la suite donnée à la résolution 48/172 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 48/173 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1993, concernant la coopération entre l'ONU et la Communauté de développement de l'Afrique australe

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (résolutions 48/164 du 21 décembre 1993 et A/C.2/49/L.75 de l'Assemblée générale)

Point 6. Formation et rechercheInstitut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.59 de l'Assemblée générale

Point 7. Agenda pour le développement

Documentation Il n'a pas été demandé d'établir de documentation préliminaire (résolution A/C.2/49/L.70 de l'Assemblée générale)

Point 8. Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération internationale pour le développement par le partenariat

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.45 de l'Assemblée générale

Point 9. Migrations internationales et développement, y compris la convocation d'une Conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.74 de l'Assemblée générale

Point 10. Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.67 de l'Assemblée générale⁹⁷

1996⁹⁸

Point 1. Rapport du Conseil économique et social⁹⁹

Prix des Nations Unies en matière de population

Documentation Note du Secrétaire général transmettant le rapport de du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982)

Point 2. Questions de politique macro-économique

a) Respect des engagements et application des politiques convenues dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement

b) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Documentation Rapport du Secrétaire général (résolutions de l'Assemblée générale 45/199 du 21 décembre 1990, 47/152 du 18 décembre 1992, 48/185 du 21 décembre 1993 et A/C.2/49/L.6 du 21 décembre 1993)

c) Transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés

Documentation Rapport du Secrétaire général (résolution A/C.2/49/L.69 de l'Assemblée générale)

⁹⁸ Le programme de travail et la liste des documents pour 1996 seront mis à jour en 1995, compte tenu des décisions que l'Assemblée générale aura prises à sa cinquantième session.

⁹⁹ La liste des questions et de la documentation pour ce point est donnée à titre indicatif et a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. Elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil aura achevé ses travaux en 1996.

Point 3. Développement durable et coopération économique internationale

Documentation Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolution 47/180 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1992)

a) Commerce et développement

Documentation Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) en date du 30 décembre 1964)⁹⁷

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des organisations internationales dans le domaine du commerce multilatéral (résolution A/C.2/49/L.31 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'adoption de mesures spécifiques en faveur des pays insulaires en développement (résolution A/C.2/49/L.68 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.64 de l'Assemblée générale concernant la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins

b) Alimentation et développement agricole

Documentation Rapport du Conseil mondial de l'alimentation⁹⁷

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.62 de l'Assemblée générale

c) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

Documentation Rapport du Secrétaire général (résolutions 48/181 du 21 décembre 1993 et A/C.2/49/L.44 de l'Assemblée générale)

d) Coopération pour le développement industriel

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 47/177 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1992, concernant la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (1991-2000)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution A/C.2/49/L.39 de l'Assemblée générale concernant la coopération pour le développement industriel

e) Développement culturel

Documentation Rapport du Secrétaire général de l'ONU et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'exécution du programme de la Décennie mondiale du développement culturel (résolutions 41/187 du 8 décembre 1986, 44/238 du 22 décembre 1989, 45/189 du 21 décembre 1990, 46/157 du 19 décembre 1991 et A/C.2/49/L.33 de l'Assemblée générale)⁹⁷

Question pour l'examen de laquelle il n'a pas été demandé de documentation préliminaire

Produits de base (résolution A/C.2/49/L.29/Rev.1 de l'Assemblée générale)

Point 4. Environnement et développement durable

Documentation Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 46/215 concernant la pêche hauturière au grand filet dérivant et ses effets sur les ressources biologiques des mers et des océans (décision 48/445 de l'Assemblée générale)

a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Documentation Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable à sa quatrième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1992)

Point 5. Activités opérationnelles pour le développement

Documentation Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 6. Formation et recherche

Université des Nations Unies

Documentation Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies, y compris les informations demandées dans la résolution A/C.2/49/L.42 de l'Assemblée générale⁹⁷

Rapport du Secrétaire général (résolution A/C.2/49/L.42 de l'Assemblée générale)

5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission

49/409. Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones

À sa 52e séance plénière, le 7 novembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁰, a décidé de proclamer solennellement, en séance plénière, l'ouverture de la Décennie internationale des populations autochtones, qui commence le 10 décembre 1994, étant entendu que c'est à la Troisième Commission que se tiendra le débat général et seront prises les décisions concernant le point 103 de l'ordre du jour (Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones).

49/445. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question du développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰¹, a pris acte du rapport du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social sur ses première et deuxième sessions¹⁰².

49/446. Règlement intérieur provisoire du Sommet mondial pour le développement social

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰³, a approuvé le projet de règlement intérieur provisoire du Sommet mondial pour le développement social¹⁰⁴.

49/447. Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁵, a pris acte du rapport du

¹⁰⁰ A/49/613, par. 5.

¹⁰¹ A/49/605, par. 21.

¹⁰² A/49/24 et Add.1. À paraître sous forme définitive en tant que Supplément No 24 des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session (A/49/24/Rev.1).

¹⁰³ A/49/605/Add.1, par. 5.

¹⁰⁴ A/C.3/49/4/Rev.1 et Corr.1, annexe.

¹⁰⁵ A/49/606, par. 26.

Secrétaire général sur les mesures prises pour lutter contre l'introduction clandestine d'étrangers¹⁰⁶.

49/448. Examen de la demande de révision du paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁷, et considérant que les Gouvernements danois, finlandais, islandais, norvégien et suédois ont demandé dans une communication écrite¹⁰⁸ que le paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹⁰⁹ soit révisé, le membre de phrase "se réunit normalement pendant une période de deux semaines au plus chaque année" étant à remplacer par "se réunit chaque année pendant le temps nécessaire", et considérant également qu'aux termes de l'article 26 de la Convention, il lui appartient de décider des dispositions éventuelles à prendre au sujet d'une demande de cette nature, a décidé : a) de prier les États parties à la Convention d'étudier la demande de révision du paragraphe 1 de l'article 20 lors d'une réunion organisée en 1995; et b) de prier la réunion des États parties de restreindre au paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention les modifications éventuelles à cet instrument.

49/449. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question intitulée "Promotion de la femme"

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁷, a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix¹¹⁰;

b) Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes¹¹¹.

¹⁰⁶ A/49/350 et Add.1.

¹⁰⁷ A/49/607, par. 38.

¹⁰⁸ A/C.3/49/26.

¹⁰⁹ Résolution 34/180 de l'Assemblée générale, annexe.

¹¹⁰ A/49/327 et Corr.1.

¹¹¹ A/49/354.

49/450. Documents examinés par l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen de la question du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, des questions relatives aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées, et des questions humanitaires

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, L'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹², a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance internationale d'urgence aux réfugiés et aux personnes déplacées en Azerbaïdjan¹¹³;

b) Rapport du Secrétaire général sur la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale¹¹⁴.

49/451. Questions relatives aux droits de l'homme

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte de la partie I du rapport de la Troisième Commission¹¹⁵.

49/452. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de l'examen de la question intitulée "Questions relatives aux droits de l'homme : a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme"

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹⁶, a pris acte des documents ci-après :

a) Rapport du Comité des droits de l'homme¹¹⁷;

b) Rapport du Comité des droits de l'enfant¹¹⁸;

¹¹² A/49/609, par. 31.

¹¹³ A/49/380 et Add.1.

¹¹⁴ A/49/534.

¹¹⁵ A/49/610.

¹¹⁶ A/49/610/Add.1, par. 24.

¹¹⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 40 (A/49/40);

¹¹⁸ Ibid., Supplément No 41 (A/49/41).

c) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide¹¹⁹;

d) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant¹²⁰;

e) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants¹²¹.

49/453. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹²², a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux¹²³.

49/454. Documents examinés par l'Assemblée générale en ce qui concerne les situations relatives aux droits de l'homme et les rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹²⁴, a pris acte des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar¹²⁵;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Rwanda¹²⁶;

¹¹⁹ A/49/408.

¹²⁰ A/49/409.

¹²¹ A/49/364.

¹²² A/49/610/Add.2, par. 69.

¹²³ A/49/410.

¹²⁴ A/49/610/Add.3, par. 62.

¹²⁵ A/49/716.

¹²⁶ A/49/508-S/1994/1157 et Add.1.

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du représentant du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays¹²⁷;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe¹²⁸.

49/455. Renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹²⁹, a décidé de renvoyer le projet de résolution A/C.3/49/L.36/Rev.1, intitulé "Renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme", au Groupe de travail de la Troisième Commission, pour examen plus détaillé.

49/456. Questions relatives aux droits de l'homme : application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹²⁹, décide de maintenir à l'examen le point 100 d) de l'ordre du jour, intitulé : "Questions relatives aux droits de l'homme : application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne", pendant la quarante-neuvième session, afin que le Groupe de travail de la Troisième Commission puisse poursuivre ses travaux pendant la dernière partie de cette session.

49/457. Peine capitale

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a pris acte de la partie VI du rapport de la Troisième Commission¹³⁰.

49/458. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹³¹, ayant pris acte du rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones¹³², a décidé :

¹²⁷ A/49/538.

¹²⁸ A/49/543.

¹²⁹ A/49/610/Add.4, par. 15.

¹³⁰ A/49/610/Add.5.

¹³¹ A/49/613/Add.1, par. 11.

¹³² A/49/536.

a) D'inviter les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les représentants de groupes autochtones à envisager de verser des contributions au Fonds et à faire largement connaître les activités du Fonds;

b) De prier le Secrétaire général de lui faire rapport, lors de sa cinquante et unième session, sur la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones.

49/459. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1995-1996

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹³³, et conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990 et 46/140 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1995-1996, tels qu'ils figurent dans les annexes I et II de la présente décision.

ANNEXE I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. DIRECTIVES CONCERNANT LA LIMITATION DE LA DURÉE DES DÉCLARATIONS

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, le Président de la Troisième Commission devrait proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations ou au nom de groupes de délégations, de même que les déclarations des représentants du Secrétariat, ne devraient pas, sauf décision contraire de la Commission, prise au début de la session, dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de la discussion d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

¹³³ A/49/603, par. 9.

B. PROJETS DE RÉSOLUTION SUR LES RAPPORTS DES ORGANES
CRÉÉS PAR TRAITÉ ET RAPPORTS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SUR L'ÉTAT DES TRAITÉS

3. Tous les organes créés par traité présenteront des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports devraient être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela sera possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission se bornerait à prendre acte des rapports, sauf si elle jugeait nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. PROJETS DE PROPOSITION ÉMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

4. Le Conseil économique et social devrait, dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. PROGRAMME DE TRAVAIL

5. La Troisième Commission devrait, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion informelle au cours de laquelle elle examinerait son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudierait les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquantième session de l'Assemblée générale devraient être examinées dans l'ordre suivant :

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale¹³⁴

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination¹³⁴

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Point 6. Promotion de la femme

Point 7. Contrôle international des drogues

¹³⁴ Les points 2 et 3 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme^{135 136}

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situation en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. ÉTABLISSEMENT ET PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÉOLUTION

8. Les délégations voudront bien, en rédigeant les projets de résolution, respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit plus bas.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale en ce qui concerne la présentation des projets de proposition¹³⁷ :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

¹³⁵ L'alinéa a) sera examiné séparément; les alinéas b), c) et d) seront examinés conjointement.

¹³⁶ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de l'alinéa a) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et d), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

¹³⁷ La référence aux années "paires" et "impaires" s'entend des années civiles.

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

État de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Tous les deux ans

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Situation sociale dans le monde¹³⁸

Sommet mondial pour le développement social (1995)

Dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse (1995)

Tous les deux ans

Application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (années impaires)

Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (années impaires)

Expérience des pays quant à la promotion du mouvement coopératif (années paires)

Application des Principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (années impaires)

Année internationale de la famille (1995; puis tous les deux ans, le cas échéant)

¹³⁸ 1995 – Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1996 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1997 – Rapport sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1998 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

Tous les cinq ans

Anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1999)

Année internationale de l'alphabétisation (1995)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Prévention du crime et justice pénale

Tous les deux ans

Coopération internationale contre le crime organisé (années paires)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1995)

Point 6. Promotion de la femme

Tous les ans

Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (jusqu'en 1995)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (années paires)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (années impaires)

Expérience des pays quant à l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Point 7. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes

Lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues

Respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

Mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Examen et étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées (1995)

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (1995)

Tous les deux ans

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1997)

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Tous les ans

Mesures efficaces pour prévenir la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (1995)

Protection des enfants touchés par les conflits armés (1995)

Le sort tragique des enfants des rues (1995)

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Tous les deux ans

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (années paires)

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Tous les deux ans

Rapport du Comité contre la torture et état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

/...

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes

Droits de l'homme et terrorisme

Renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat

Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Année des Nations Unies pour la tolérance (1995 et 1996)

Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Respect de la liberté universelle de déplacement et importance vitale de la réunification des familles (1995)

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Tous les deux ans

Exécutions sommaires ou arbitraires (années paires)

Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

ANNEXE II

Programme de travail biennal de la Troisième
Commission pour 1995-1996

1995¹³⁹

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

¹³⁹ Le programme de travail et la documentation pour 1995 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 1995.

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution
3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour
l'élimination de la discrimination raciale (projet de résolution
A/C.3/49/L.3)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du
Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes
contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie et de
l'intolérance qui y est associée (projet de résolution A/C.3/49/L.77)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de
documentation préalable

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination
raciale (projet de résolution A/C.3/49/L.8/Rev.1)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.3/49/L.4)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de
la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires
(projet de résolution A/C.3/49/L.6)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de
documentation préalable

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits
de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à
l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays
et aux peuples coloniaux (projet de résolution A/C.3/49/L.7/Rev.1)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille¹⁴⁰

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris le texte final du projet de programme d'action mondial pour la jeunesse à l'aube du XXI^e siècle (résolution 1993/24 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/49/L.9/Rev.1)

Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde¹⁴¹

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans la lutte contre l'analphabétisme (résolution 46/93)¹⁴¹

Rapport du Sommet mondial pour le développement social (résolution 47/92 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de la famille (résolution 47/237 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis pour assurer l'égalisation des chances et la pleine intégration des handicapés dans les différents organes du système des Nations Unies (résolution 48/95)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés (résolution 48/96)

Rapport du Secrétaire général sur un projet de programme pour la préparation et la célébration de l'Année internationale des personnes âgées (résolution 1993/22 du Conseil économique et social et résolution 48/98)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les renseignements demandés dans le projet de résolution A/C.3/49/L.78

Rapport du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

¹⁴⁰ Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

¹⁴¹ Rapport présenté à l'Assemblée générale par le Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/49/L.75)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/49/L.79

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution de l'Assemblée générale relative à la Déclaration politique de Naples et au Plan mondial d'action contre la criminalité transnationale organisée (A/49/606, par. 25, projet de résolution IV)

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹⁴¹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 48/105 et projet de résolution A/C.3/49/L.67)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 48/109)¹⁴¹

Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (décision 1992/272 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/49/L.65)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (résolution 1994/6 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/49/L.72)

Rapport du Secrétaire général sur le projet de fusion de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (projet de résolution A/C.3/49/L.64)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et l'intégration des femmes âgées dans le développement (projets de résolution A/C.3/49/L.65 et L.66)

Rapport du Secrétaire général sur la suite qui sera donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (projet de résolution A/C.3/49/L.65)

Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (projet de résolution A/C.3/49/L.70)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (projet de résolution A/C.3/49/L.71/Rev.1)¹⁴¹

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les renseignements demandés par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/12

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial (résolutions S-17/2, annexe, 47/100 et projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, y compris les plans spécifiques d'exécution des organismes du système (résolution 47/100 et projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1)¹⁴¹

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution relative à l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (projet de résolution A/C.3/49/L.17/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées (projet de résolution A/C.3/49/L.18/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique (projet de résolution A/C.3/49/L.19)

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la protection des enfants touchés par les conflits armés (projet de résolution A/C.3/49/L.21/Rev.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (projet de résolution A/C.3/49/L.22)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Le sort tragique des enfants des rues (projet de résolution A/C.3/49/L.24)

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur un programme d'action détaillé pour la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 48/163 et projet de résolution A/C.3/49/L.26/Rev.1)

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]¹⁴¹

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151 et projet de résolution A/C.3/49/L.29)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (résolution 48/119)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/49/L.28)

Rapport du Secrétaire général sur la réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.31/Rev.1)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les recommandations de la Commission des droits de l'homme sur la question du respect de la liberté universelle de voyager et de l'importance capitale du regroupement familial (projet de résolution A/C.3/49/L.37)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 48/134)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 48/139)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141)¹⁴¹

Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (projet de résolution A/C.3/49/L.34)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/49/L.38)

Rapport du Secrétaire général sur la création d'un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes du terrorisme (projet de résolution A/C.3/49/L.40)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (projet de résolution A/C.3/49/L.49)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité d'élections périodiques et honnêtes et la promotion de la démocratisation (résolution 48/131 et projet de résolution A/C.3/49/L.51/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (projet de résolution A/C.3/49/L.56)

Rapport du Secrétaire général sur un programme organisé dans le cadre des Nations Unies en vue du renforcement de l'état de droit (projet de résolution A/C.3/49/L.59/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat (projet de résolution A/C.3/49/L.60)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été établi de documentation préalable

Personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 48/135)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 48/137)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (résolution 48/140)

Année des Nations Unies pour la tolérance (projet de résolution A/C.3/49/L.20)

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.39/Rev.1)

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (projet de résolution A/C.3/49/L.43)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide apportée au Gouvernement et au peuple cambodgiens par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme en ce qui concerne le respect et la défense des droits de l'homme et sur les recommandations du Représentant spécial (projet de résolution A/C.3/49/L.45)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Kosovo (projet de résolution A/C.3/49/L.58)

Rapport du Secrétaire général sur les viols et les sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflit armé dans l'ex-Yougoslavie (projet de résolution A/C.3/49/L.61)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (projet de résolution A/C.3/49/L.42/Rev.1)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été établi de documentation préalable

Situation des droits de l'homme au Soudan (projet de résolution A/C.3/49/L.44)

Situation des droits de l'homme à Cuba (projet de résolution A/C.3/49/L.46)

Situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Haïti
(projet de résolution A/C.3/49/L.48)

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (projet de
résolution A/C.3/49/L.52)

Situation des droits de l'homme en Iraq (projet de résolution
A/C.3/49/L.53)

Situation des droits de l'homme au Rwanda (projet de résolution
A/C.3/49/L.62)

Situation des droits de l'homme en Afghanistan (projet de résolution
A/C.3/49/L.63)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action
de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme,
y compris l'information demandée dans le projet de résolution
A/C.3/49/L.55¹⁴¹ (voir le point ii) b) ci-dessus)

1996

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième
Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social sur des
questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre
du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution
3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) et projet de résolution A/C.3/49/L.2)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution concernant le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (projet de résolution A/C.3/49/L.12)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹⁴¹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur les méthodes de travail du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 et projet de résolution A/C.3/49/L.68)

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (projet de résolution A/C.3/49/L.13/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général contenant la mise à jour biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112, sect. IV)¹⁴¹

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur un nouvel ordre humanitaire international (projet de résolution A/C.3/49/L.15)

Point 9. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25, annexe)¹⁴¹

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur les droits de l'enfant (projet de résolution A/C.3/49/L.23)

Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (projet de résolution A/C.3/49/L.25)

Point 11. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]¹⁴¹

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (projet de résolution A/C.3/49/L.30)

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141)¹⁴¹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'Année des Nations Unies pour la tolérance (projet de résolution A/C.3/49/L.20)

Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.47)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/49/L.50)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (projet de résolution A/C.3/49/L.57)

Questions examinées pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Droits de l'homme et extrême pauvreté (projet de résolution A/C.3/49/L.33)

Divers moyens qui s'offrent, dans le système des Nations Unies, de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (projet de résolution A/C.3/49/L.41)

- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121)

49/460. Rapport du Conseil économique et social

À sa 94e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁴³, a pris acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social¹⁴².

6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission

49/405. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador

À sa 31e séance plénière, le 14 octobre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴³, ayant examiné les rapports du Secrétaire général¹⁴⁴ et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁵ sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador, et exprimant sa préoccupation au sujet de l'absence de rapport sur l'exécution du budget de l'opération depuis le 1er décembre 1993 :

a) A autorisé le Secrétaire général à engager au titre du fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador, pour la période se terminant le 30 novembre 1994, des dépenses d'un montant brut de 5 643 700 dollars des États-Unis (soit un montant net de 5 040 800 dollars); et

b) A prié le Secrétaire général de présenter un rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er décembre 1993 au 31 mai 1994 ainsi qu'une réponse à la demande formulée par le Comité consultatif au paragraphe 13 de son rapport avant le 10 novembre 1994, pour lui permettre d'examiner pleinement le budget de l'opération.

49/413. Financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment

À sa 82e séance plénière, le 8 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴⁶, a autorisé le Secrétaire général à engager, au titre du fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment, pour la période allant du 1er au 31 décembre 1994, des

¹⁴² A/49/3, chap. I, III (sect. B), V (sect. B, D à H et K), IX, XIV, XV et XVII. À paraître sous forme définitive en tant que Supplément No 3 des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session (A/49/3/Rev.1).

¹⁴³ A/49/503, par. 6.

¹⁴⁴ A/48/842/Add.1 et Corr.1.

¹⁴⁵ A/49/458.

¹⁴⁶ A/49/755, par. 6.

dépenses d'un montant brut de 2 678 000 dollars des États-Unis (soit un montant net de 2 594 000 dollars).

49/414. Financement de la Force de protection
des Nations Unies

À sa 82e séance plénière, le 8 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴⁷, a autorisé le Secrétaire général à engager, au titre du fonctionnement de la Force de protection des Nations Unies, pour la période allant du 1er au 31 décembre 1994, des dépenses d'un montant brut de 140 millions de dollars des États-Unis (soit un montant net de 138 778 800 dollars).

49/415. Financement de l'Opération des Nations Unies
en Somalie II

À sa 82e séance plénière, le 8 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴⁸, a autorisé le Secrétaire général à engager, au titre du fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II, pour la période allant du 1er novembre au 31 décembre 1994, des dépenses d'un montant brut de 105 580 700 dollars des États-Unis (soit un montant net de 104 078 200 dollars).

49/461. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif
et financier de l'Organisation des Nations Unies

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴⁹, a reporté à la reprise de sa quarante-neuvième session l'examen du point 105 de l'ordre du jour, intitulé "Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies".

49/462. Décision prise au sujet de certains documents

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴⁹, a reporté à la reprise de sa quarante-neuvième session l'examen des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur les mécanismes juridictionnels et procédures pour la question adéquate des ressources et fonds de l'Organisation des Nations Unies¹⁵⁰;

¹⁴⁷ A/49/756, par. 6.

¹⁴⁸ A/49/757, par. 6.

¹⁴⁹ A/49/820, par. 14.

¹⁵⁰ A/49/98 et Corr.1 et Add.1 et 2.

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Gestion des bâtiments dans le système des Nations Unies"¹⁵¹;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Mouvements de personnel et délais de recrutement (abattement)"¹⁵²;

d) Rapport du Secrétaire général sur l'emploi de retraités au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies¹⁵³;

e) Rapport du Secrétaire général sur les réformes de l'administration de la justice au Secrétariat¹⁵⁴;

f) Rapport du Secrétaire général sur les modalités et les coûts de la représentation du personnel depuis 1992¹⁵⁵;

g) Premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁵⁶;

h) Rapport du Secrétaire général sur l'examen des frais de voyage et des indemnités connexes des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies¹⁵⁷;

i) Rapport du Secrétaire général sur la politique de l'Organisation des Nations Unies en matière de publications¹⁵⁸;

j) Rapport du Secrétaire général sur les locaux à usage de bureaux à Genève¹⁵⁹;

¹⁵¹ A/49/560.

¹⁵² A/49/564.

¹⁵³ A/C.5/49/___.

¹⁵⁴ A/C.5/40/___.

¹⁵⁵ A/C.5/49/___.

¹⁵⁶ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 7 (A/49/7).

¹⁵⁷ A/C.5/48/83.

¹⁵⁸ A/C.5/48/10.

¹⁵⁹ A/C.5/48/29.

k) Rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées concernant les services de conférence à Vienne¹⁶⁰;

l) Rapport du Secrétaire général sur la question des contributions du personnel et du Fonds de péréquation des impôts¹⁶¹;

m) Rapport du Secrétaire général sur les procédures et les normes régissant la création, la suppression, le reclassement, la conversion ou le transfert de postes¹⁶²;

n) Rapport du Secrétaire général sur les représentants spéciaux, envoyés et autres personnalités exerçant des fonctions comparables¹⁶³;

o) Rapport du Secrétaire général sur le réseau de télécommunication à satellites des Nations Unies¹⁶⁴;

p) Rapport du Secrétaire général sur les conditions d'emploi et de rémunération des personnes qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire du Secrétariat : régime des pensions des membres de la Cour internationale de Justice¹⁶⁵;

q) Rapport du Secrétaire général sur les conditions de rémunération et indemnités applicables aux juges du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991¹⁶⁶;

r) Rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït¹⁶⁷;

s) Rapport du Secrétaire général sur le financement et la liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge¹⁶⁸;

¹⁶⁰ A/C.5/49/24.

¹⁶¹ A/48/932.

¹⁶² A/49/339 et Corr.1.

¹⁶³ A/C.5/49/50.

¹⁶⁴ A/C.5/49/26.

¹⁶⁵ A/C.5/49/8.

¹⁶⁶ A/C.5/49/11.

¹⁶⁷ A/49/___.

¹⁶⁸ A/49/714.

t) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation détaillée de tous les aspects de l'administration et de la gestion de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge¹⁶⁹;

u) Rapport du Secrétaire général sur le financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991¹⁷⁰;

v) Rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge¹⁷¹;

w) Rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador¹⁷².

49/463. Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1995-1996

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁴⁹, en application du paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, a approuvé le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1995-1996 figurant dans l'annexe à la présente décision.

Annexe

PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL DE LA CINQUIÈME COMMISSION
POUR 1995-1996

A. Programme de travail pour 1995

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995
4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997¹⁷³

¹⁶⁹ A/49/___.

¹⁷⁰ A/49/810.

¹⁷¹ A/49/521.

¹⁷² A/49/___.

¹⁷³ La Commission doit examiner au titre de ce point le projet de budget-programme du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Corps commun d'inspection
7. Plan des conférences
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
9. Régime commun des Nations Unies
10. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
11. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
12. Rapport du Conseil économique et social
13. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

B. Programme de travail pour 1996

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995
4. Planification des programmes
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997
7. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
8. Plan des conférences
9. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
10. Gestion des ressources humaines
11. Régime commun des Nations Unies
12. Régime des pensions des Nations Unies
13. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

14. Rapport du Conseil économique et social
15. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

49/464. Planification des programmes

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁷⁴, a reporté à la reprise de sa quarante-neuvième session l'examen du point 108 de l'ordre du jour, intitulé "Planification des programmes".

49/465. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁷⁵, a pris acte du rapport statistique établi par le Comité administratif de coordination sur la situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies¹⁷⁶.

49/466. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁷⁷, ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental¹⁷⁸ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁷⁹, rappelant sa résolution 48/250 B du 23 juin 1994, et en attendant d'examiner les rapports mis à jour du Secrétaire général¹⁸⁰ et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁸¹ sur le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental :

¹⁷⁴ A/49/819, par. 7.

¹⁷⁵ A/49/779, par. 5.

¹⁷⁶ A/49/588.

¹⁷⁷ A/49/808, par. 6.

¹⁷⁸ A/49/559.

¹⁷⁹ A/49/771.

¹⁸⁰ A/49/____.

¹⁸¹ A/49/____.

a) A décidé d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, un crédit supplémentaire d'un montant brut de 2 670 350 dollars des États-Unis (solde créditeur net : 7 850 dollars) pour la période terminée le 30 novembre 1994;

b) A décidé également que, conformément aux dispositions de sa résolution 973 (X) du 15 décembre 1955, il sera déduit des charges à répartir entre les États Membres, en application du paragraphe a) ci-dessus, leurs soldes créditeurs respectifs au Fonds de péréquation des impôts au titre des recettes supplémentaires provenant des contributions du personnel approuvées pour la période terminée le 30 novembre 1994, soit 2 678 200 dollars;

c) A autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses pour le fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, jusqu'à concurrence d'un montant brut de 6,4 millions de dollars (soit un montant net de 5 937 400 dollars) pour la période allant du 1er décembre 1994 au 31 janvier 1995;

d) A également autorisé le Secrétaire général, à titre exceptionnel, à engager un montant supplémentaire de 2,2 millions de dollars pour le mois de janvier 1995, sous réserve de la décision du Conseil de sécurité quant au déploiement du personnel requis pour accélérer les travaux de la Commission d'identification, et de l'examen auquel doit procéder le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

e) A décidé en outre de revenir sur cette question à la reprise de sa session, en février 1995;

f) A approuvé, pour la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, à titre exceptionnel, les arrangements spéciaux définis dans l'annexe à la présente résolution en ce qui concerne l'application de l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, en vertu desquels les crédits nécessaires pour régler les engagements contractés envers les gouvernements qui fournissent des contingents ou un appui logistique à la Mission resteront utilisables au-delà de la période stipulée dans les articles 4.3 et 4.4 du règlement financier.

ANNEXE

Arrangements spéciaux touchant l'application de l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies

1. À l'expiration de la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier, tout engagement non liquidé de l'exercice considéré concernant des marchandises livrées et des services fournis par des gouvernements, pour lesquels une demande de remboursement a été présentée ou un taux de remboursement a été établi, sera comptabilisé comme somme à payer, cette somme à payer demeurant comptabilisée comme telle au Compte spécial de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental jusqu'à ce que le paiement ait été effectué.

2. a) Tous autres engagements non liquidés de l'exercice en question, contractés envers des gouvernements, qui concernent des marchandises livrées et des services fournis, ainsi que tous autres engagements contractés envers des gouvernements, qui n'ont pas encore donné lieu à la présentation des demandes de remboursement, requises demeureront valables pour une période supplémentaire de quatre ans suivant la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier;

b) Les montants correspondant aux demandes de remboursement reçues pendant cette période de quatre ans seront comptabilisés, selon qu'il conviendra, comme prévu au paragraphe 1 de la présente annexe;

c) À l'expiration de la période supplémentaire de quatre ans, tout engagement non liquidé sera annulé et le solde de tous crédits conservés à cette fin sera annulé.

49/467. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁸², rappelant sa résolution 48/240 B du 29 juillet 1994, et en attendant d'examiner les rapports du Secrétaire général¹⁸³ et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁸⁴ sur le financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique :

a) A autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant brut de 25 416 300 dollars des États-Unis (soit un montant net de 24 656 500 dollars), avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, aux fins de la liquidation de l'Opération des Nations Unies au Mozambique, pour la période allant du 16 novembre 1994 au 31 janvier 1995, en sus du montant de 25 millions de dollars correspondant aux dépenses déjà autorisées en vertu de sa résolution 48/240 B;

b) A prié le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de lui présenter dès que possible, et au plus tard le 15 janvier 1995, un rapport écrit sur les prévisions révisées relatives à la phase de liquidation de l'Opération, figurant dans les rapports du Secrétaire général¹⁸³, pour lui permettre de se prononcer avant le 31 janvier 1995 sur la mise en recouvrement du montant correspondant aux engagements de dépenses autorisées en vertu de l'alinéa a) ci-dessus;

c) A prié le Secrétaire général, après avoir rappelé qu'au paragraphe 11 de sa résolution 48/240 B, elle avait demandé un rapport sur la

¹⁸² A/49/817, par. 6.

¹⁸³ A/49/649 et Add.1.

¹⁸⁴ A/49/____.

phase de liquidation de l'Opération, de lui présenter dès que possible un rapport préliminaire, pour l'aider à prendre la décision indiquée ci-dessus.

49/468. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁸⁵, rappelant sa résolution 48/246 du 5 avril 1994 et en attendant d'avoir examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission des Nations Unies en Haïti¹⁸⁶ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :

a) A pris note du montant brut de 1 347 000 dollars des États-Unis (soit un montant net de 1 217 900 dollars) pour la période allant du 1er août au 31 décembre 1994 et du montant brut de 9 509 300 dollars (soit un montant net de 9 063 400 dollars) pour la période allant du 1er décembre 1994 au 28 février 1995 déjà autorisés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en vertu de la résolution 48/229 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, sous réserve de la prorogation, par le Conseil de sécurité, du mandat de la Mission des Nations Unies en Haïti pour le mois de février 1995;

b) A décidé, à titre d'arrangement spécial, de répartir entre les États Membres le montant brut de 2 036 700 dollars (soit un montant net de 1 844 100 dollars) pour la période allant du 1er août 1994 au 31 janvier 1995, en tenant compte de la composition des groupes indiquée aux paragraphes 3 et 4 de sa résolution 43/232 du 1er mars 1989, telle qu'elle a été modifiée par ses résolutions 44/192 B du 21 décembre 1989, 45/269 du 27 août 1991, 46/198 A du 20 décembre 1991 et 47/218 A du 23 décembre 1992, et par sa décision 48/472 A du 23 décembre 1993, et en se fondant, d'une part, sur le barème des quotes-parts pour l'année 1994¹⁸⁷ pour la répartition d'une portion de ce montant, à savoir un montant brut de 1 693 560 dollars (soit un montant net de 1 533 409 dollars), se rapportant à la période se terminant le 31 décembre 1994, et, d'autre part, sur le barème des quotes-parts pour l'année 1995¹⁸⁸ pour la répartition de la portion restante, à savoir un montant brut de 343 140 dollars (soit un montant net de 310 691 dollars), correspondant à la période allant du 1er au 31 janvier 1995 inclus;

c) A également décidé que, conformément aux dispositions de sa résolution 973 (X) du 15 décembre 1955, il sera déduit des charges à répartir entre les États Membres, en application de l'alinéa b) ci-dessus, leurs soldes créditeurs respectifs au Fonds de péréquation des impôts au titre des recettes provenant

¹⁸⁵ A/49/818, par. 8.

¹⁸⁶ A/49/318 et Add.1 et Add.1/Corr.1.

¹⁸⁷ Voir résolutions de l'Assemblée générale 46/221 A du 20 décembre 1991 et 48/223 A du 23 décembre 1993 et décision 47/456 du 23 décembre 1992.

¹⁸⁸ Voir résolution 49/19B de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994.

des contributions du personnel approuvées pour la période allant du 1er août 1994 au 31 janvier 1995 inclus, soit 192 600 dollars, dont un montant de 160 151 dollars se rapportant à la période se terminant le 31 décembre 1994, et un montant de 32 449 dollars correspondant à la période allant du 1er au 31 janvier 1995 inclus.

49/469. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁸⁹ :

a) A autorisé, pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1995, 346 postes permanents, y compris quatre postes précédemment financés par des crédits prévus au titre du personnel temporaire – à savoir un poste D-1 et un poste P-5 pour la Division du financement des opérations de maintien de la paix et un poste D-1 et un poste P-5 pour le Service des achats (missions) –, ainsi que le maintien des 61 autres postes financés, au titre du personnel temporaire, par prélèvement sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, soit un montant de 14 105 900 dollars des États-Unis, à répartir entre les départements et bureaux de la manière indiquée dans l'annexe I au rapport du Secrétaire général¹⁹⁰;

b) A noté que les arrangements contractuels qui s'appliquent au personnel recruté expressément pour occuper des postes financés par prélèvement sur le compte d'appui doivent faire l'objet d'ajustements rapides en cas de diminution du montant des ressources disponibles en vertu des arrangements actuels;

c) A autorisé, pour une période de six mois, un montant de 86 000 dollars au titre du personnel temporaire, pour le poste de conseiller spécial du Secrétaire général et, pour une période de trois mois, 52 500 dollars au titre des heures supplémentaires, 30 000 dollars au titre des voyages en mission, 132 400 dollars au titre de la formation et 77 900 dollars au titre du personnel temporaire;

d) A prié le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de lui présenter, le 15 mars 1995 au plus tard, un rapport complet sur la gestion et le financement des activités d'appui aux opérations de maintien de la paix, en prêtant une attention particulière à la nécessité de disposer de la marge de manoeuvre requise pour faire face à l'évolution des besoins dans ce domaine, ainsi qu'aux justifications présentées pour l'ensemble des postes demandés.

¹⁸⁹ A/49/803, par. 5.

¹⁹⁰ A/49/717 et Corr.1.

49/470. Rattachement du Bélarus et de l'Ukraine au groupe des États Membres visé au paragraphe 3 c) de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁹¹, a décidé :

a) De considérer, à titre exceptionnel, que tous arriérés dans le paiement des contributions dues par le Bélarus et l'Ukraine au 1er janvier 1995 et pour l'année 1995 au titre du financement des opérations de maintien de la paix sont attribuables à des circonstances indépendantes de leur volonté et que, en conséquence, la question de l'applicabilité de l'Article 19 de la Charte des Nations Unies, qui traite de la perte du droit de vote à l'Assemblée générale, ne se posera pas en l'occurrence;

b) De demander au Bélarus et à l'Ukraine d'établir au cours de la reprise de sa quarante-neuvième session des propositions sur le traitement de leurs arriérés de paiement concernant le financement des opérations de maintien de la paix;

c) De poursuivre l'examen du point 132 b) à la reprise de sa quarante-neuvième session.

49/471. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁹², a décidé d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses à concurrence d'un montant supplémentaire de 7 millions de dollars pour permettre au Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 de poursuivre ses activités jusqu'au 31 mars 1995, sans préjudice des décisions que l'Assemblée pourrait éventuellement prendre à propos des questions budgétaires et administratives et du mode de financement, et de reprendre l'examen de cette question avant le 28 février 1995.

49/472. Rapport du Conseil économique et social

À sa 95e séance plénière, le 23 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁹³, a pris acte des chapitres I, VI (sect. E), IX, XI, XII et XVII du rapport du Conseil économique et social⁵³.

¹⁹¹ A/49/821, par. 7.

¹⁹² A/49/810, par. 7.

¹⁹³ A/49/670, par. 4.

7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission

49/423. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des États arabes

À sa 84e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁹⁴, prenant note du rapport du Secrétaire général sur le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des États arabes¹⁹⁵, a décidé de reprendre l'examen de la question à l'une de ses sessions ultérieures.

49/424. Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice

À sa 84e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁹⁶, a décidé de reprendre l'examen de la question intitulée "Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice" à l'une de ses sessions ultérieures.

49/425. Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies

À sa 84e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁹⁷, ayant pris acte du rapport du Secrétaire général¹⁹⁸, a décidé :

a) D'envisager, à sa cinquantième session, la suppression de l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies et toute modification à apporter au statut du fait de cette suppression, compte tenu des progrès accomplis pendant sa quarante-neuvième session au sujet de la réforme du système de justice interne du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies;

b) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session la question intitulée "Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies".

¹⁹⁴ A/49/734, par. 8.

¹⁹⁵ A/49/325.

¹⁹⁶ A/49/745, par. 6.

¹⁹⁷ A/49/746, par. 8.

¹⁹⁸ A/C.6/49/2.

49/426. Question des critères d'octroi du statut d'observateur
auprès de l'Assemblée générale

À sa 84e séance plénière, le 9 décembre 1994, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁹⁹, et prenant note du rapport fait oralement à la Sixième Commission le 25 novembre 1994 par le Président du Groupe de travail sur la question des critères d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale²⁰⁰, décide que l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale devrait, à l'avenir, être limité aux États et aux organisations intergouvernementales dont les activités portent sur des questions qui présentent un intérêt pour l'Assemblée.

¹⁹⁹ A/49/747, par. 8.

²⁰⁰ A/C.6/49/SR.40.